

La littérature hippiatrice gréco-romaine, traductions et retraductions

VALÉRIE GITTON-RIPOLL

Les textes de médecine vétérinaire antique que nous possédons – les *Hippiatrica*, Pélagonius, Chiron, Végèce – furent composés dans l'Antiquité Tardive ; nous ignorons tout d'une littérature vétérinaire antérieure. Cette ignorance entraîne pour l'éditeur moderne une grande difficulté à appréhender la parenté entre des textes souvent très voisins, dont nous ne savons pas s'ils dérivent l'un de l'autre ou s'ils ont une source commune. Le projet de tracer un schéma chronologique des auteurs, même sommaire, n'a jamais été mené à bien, à cause de la trop grande incertitude où nous sommes de leur datation. Pourtant, il serait très utile de savoir au moins qui a traduit qui, quelle est la source et quel est l'emprunteur, à défaut de savoir à quel siècle chacun a vécu.

Nous nous proposons donc ici d'établir quelques liens entre des auteurs hippiatrices majeurs, et notamment Végèce, Pélagonius, Columelle, Apsyrus, Eumélus¹. Le seul point incontestable est la chronologie relative établie à partir des références intratextuelles : Végèce cite Pélagonius, qui cite Columelle et Apsyrus ; ce dernier cite Eumélus. La seule datation sûre est celle de Columelle, qui a publié le livre 3 entre 60 et 65 ap. J.-C². La position d'Apsyrus et d'Eumélus par rapport à Columelle est rien moins qu'établie. Nous avons choisi de laisser de côté tous les *a priori* chronologiques, dont nous montrerons qu'ils sont souvent infondés, et avons utilisé une autre méthode, celle qui se fonde sur les erreurs de transmission ou de traduction que l'on peut suivre sur plusieurs auteurs, et qui ne peuvent donc être imputées à la tradition médiévale. Il s'agit, sur un passage donné, de convoquer tous les témoins, appelés *loci similes*, pour examiner les écarts entre ces textes, et, s'il y a erreur, la prouver et déterminer son sens. Cette méthode présuppose qu'il est plus probable que la bonne leçon précède l'erreur, due souvent à des accidents paléographiques, que l'inverse. Naturellement, des conclusions fiables ne peuvent être tirées que d'un ensemble d'éléments suffisamment probants,

¹ Le cas de la *Mulomedicina Chironis*, plus difficile à appréhender, n'est pas traité dans cette contribution. Les éditions dans lesquelles les auteurs vétérinaires et agronomiques seront cités sont les suivantes : Guiraud 1985 (Varron) ; Rodgers 2010 (Colum.) ; Fischer 1980 (Pelagon.) ; Lommatzsch 1903 (Veg.) ; Oder 1901 (Chiron) ; Oder et Hoppe 1924 (*Hipp. B.*), 1927 (*Hipp. Par., Hipp. Cant., Addit. Lond., Exc. Lugd.*) ; Georgoudi 1990 (*Géoponiques*).

² Martin 1985, 1960.

et non d'une erreur isolée ; les preuves basées sur la répétition d'erreurs paléographiques doivent être renforcées par d'autres arguments. La méthode est celle de la critique codicologique.

Comme il n'est pas possible ici d'examiner avec cette méthode l'ensemble de la tradition, nous partirons du problème de l'Apsyrtus latin. La traduction latine du vétérinaire grec qu'on lit dans Pélagonius semble avoir été un texte d'une grande importance, comprenant des traductions de l'auteur grec mais aussi des ajouts³. L'auteur et l'époque de la traduction sont incertains. Les études critiques de K.-D. Fischer et de J. N. Adams⁴, fondées sur des faits stylistiques, ont produit des résultats opposés quant à savoir si cette traduction latine du célèbre vétérinaire grec aurait été le fait de Pélagonius lui-même, ou bien s'il aurait reproduit une traduction antérieure. Nous voudrions proposer l'hypothèse suivante : l'Apsyrtus latin serait une traduction antérieure au IV^e siècle, utilisée *à la fois* par Pélagonius et par Végèce, et indépendamment l'un de l'autre, ce qui expliquerait les *loci similes* entre les deux auteurs, justifiés jusqu'ici par des emprunts de Végèce à Pélagonius. Toutefois comme Apsyrtus, vétérinaire dans l'armée romaine, pourrait avoir lui-même des sources latines⁵ qui feraient aussi bien office de point commun, il faut d'abord éliminer l'éventualité d'une source latine commune entre Apsyrtus et Pélagonius ; c'est pourquoi nous avons dans un premier temps restreint l'étude aux passages où Apsyrtus est explicitement mentionné par Pélagonius, c'est-à-dire où la filiation est indubitable puisqu'affirmée par l'auteur lui-même. Puis nous verrons si les passages apsyrtiens non revendiqués comme tels par Pélagonius se coulent dans le même moule. Ensuite, remontant dans le temps, nous étudierons le problème des sources d'Apsyrtus, grecques ou latines, et son rapport à Columelle, ce qui nous amènera à évoquer le problème des *ueteres auctores nostri* / οἱ πρὸ ἡμῶν cités par Végèce, Chiron, Pélagonius, Apsyrtus, Théomnestos⁶.

1. L'Apsyrtus latin

Le chapitre sur l'*opisthotonos* présente l'avantage scientifique de permettre de recourir à des arguments extra-philologiques fondés sur la réalité scientifique du tétanos. Nous montrerons notamment que le chapitre 111 du livre 2

³ Gitton-Ripoll 2009, 91-112.

⁴ Fischer 1981, 158 ; Adams 1995, 211-238.

⁵ Sur l'emploi du latin chez Apsyrtus, vétérinaire dans l'armée romaine et donc contraint d'utiliser la langue latine dans son exercice professionnel, voir Gitton-Ripoll 2007 et 2012.

⁶ Dans la mesure où aucun de ces textes n'est encore traduit en français, toutes les traductions présentées sont les nôtres, sauf mention contraire.

de Végèce sur le tétanos n'a pas Pélagonius pour source, contrairement à ce que dit Lommatzsch, ni même l'Apsyrthus du *CHG*.

1.1 Il y a bien des convergences Végèce-Pélagonius contre Apsyrthus grec dans ce chapitre, qui avaient laissé croire à un emprunt de Végèce à Pélagonius.

Apsyrthus *Hipp. B.* 34,2 (tétanos): θερείας δέ τις βοηθῶν τάχα ἄν ἐπι-
τυγχάνοι, ὡς λέγουσι...

Pelagon. 268 : aestate si diligentior fueris obtinebis sic, ut ante unctio-
nibus utaris his...

Veg. *mulom.* 2,111,2 : aestate autem si diligentior fuerit cura obtinebis.

Pélagonius et Végèce emploient manifestement la même expression *si diligentior fueris (fuerit) obtinebis*, alors qu'Apsyrthus a τις βοηθῶν τάχα ἄν ἐπιτυγχάνοι, « on peut réussir en le secourant rapidement », ce qui n'est pas tout à fait la même chose. L'emploi absolu d'*obtinere* en latin, dans le sens « réussir », se trouve dans la langue médicale, notamment dans les traductions du grec⁷, alors qu'Apsyrthus emploie une tournure médicale habituelle, comme le souligne ὡς λέγουσι⁸.

Il était admis que si Végèce et Pélagonius présentaient ce genre de convergences, c'est que Végèce s'était inspiré de Pélagonius, ce qui est chronologiquement vraisemblable. Toutefois, les exemples suivants, toujours tirés du même chapitre sur le tétanos, montrent que c'est impossible.

1.2. Les causes du tétanos sont dues à une insolation selon Pélagonius et Végèce, mais chez Apsyrthus à un clou :

Aps. *Hipp. B.* 34, 5 : ὅταν ὀδοιπορῶν ἡλόπληκτος γένηται τῷ ἐμπροσθίῳ ποδί
καὶ χωλαίνων ἐλαύνηται καὶ ἰδρώσῃ, εἰς τοῦτο ἐμπίπτει.

Pelagon. 270 : nimio sole cum iter facit et cum ex aliqua causa de priori pede
claudicauerit.

Veg. *mulom.* 2,111,2 : si iumentum ardentissimo fuerit sole percussum, uel si
in itinere, ex priore claudicans pede...

Le texte d'Apsyrthus est exact scientifiquement : le tétanos peut être causé par la blessure d'un clou (ἡλόπληκτος) qui s'enfoncé dans le pied du cheval⁹.

⁷ Le *ThlL* 9,2, 289,25 et 53 cite des exemples de l'Hippocrate latin et de la traduction latine de la Bible.

⁸ Cette tournure appréciée par Apsyrthus (cf. aussi *Hipp. B.* 2,6 : ὡς τάχιστα δεῖ βοηθεῖν, καθὼς ἄνω γέγραπται) se trouve dans Dioclès (fr. 183a Van der Eijk) : καὶ πῶς ἄν τις αὐταῖς βοηθῶν ἐπιτυγχάνοι.

⁹ De nos jours, on reconnaît que le tétanos peut être dû notamment à une en-

La leçon d'Apsyrthus ne doit pas être remise en cause : il n'y a pas de variante dans les manuscrits¹⁰, elle est confirmée par Hiéroclès¹¹, et par une composition vraisemblable du participe¹². En revanche, le texte de Pélagonius qui invoque l'insolation (*nimio sole*) apparaît fantaisiste. C'est que *nimio sole* est la traduction d'une leçon grecque comprenant une erreur d'une seule lettre, comme on la trouve dans les *Hipp. Lugd.* 36 (anonyme) : ἠλιόπληκτος, « frappé par le soleil » (en maintenant *sole percussu*, Végèce est plus exact que Pélagonius). Il n'est pas douteux que la faute soit dans le sens ἠλιόπληκτος > ἠλιόπληκτος, à cause d'abord de l'exactitude scientifique du clou vecteur de tétanos, puis de la mention, dans tous les textes, des pieds avant, qui se justifie s'il s'agit d'un clou, mais beaucoup moins d'un coup de soleil. Les clous (probablement de chaussure, *clauus caligaris*) qui traînent sur la route et entrent accidentellement dans le pied du cheval sont évoqués par Chiron 698 (*uel si clauum calcauerit*). De plus, le tétanos vient habituellement chez tous les auteurs d'un coup de froid, et pas l'inverse, et il est naturellement soigné par la thérapie de la chaleur¹³. L'idée du coup de soleil a paru cependant plus familière à des auteurs qui l'invoquaient dans d'autres circonstances (*de solis percussu* Chiron 337, *Veg. mulom.* 2,100). Apsyrthus est donc le seul à avoir senti qu'une blessure causée par un clou pouvait causer le tétanos ; il le dit, d'ail-

clouure, c'est à dire « une blessure des tissus vifs du pied du cheval par un ou plusieurs clous servant à fixer le fer au sabot » (Breton et Larioux 1917, 355 et 379).

¹⁰ Le ms *M* = *Par.* 316 porte aussi ἠλιόπληκτος.

¹¹ Hiéroclès *Hipp. B.* 34,9, reprenant Apsyrthus, écrit : ὅταν ὀδοιορῶν ὁ ἵππος προσπταίῃ τῷ ἐμπροσθίῳ ποδὶ, καὶ χωλεύων ἐλαύνηται καὶ ἰδρώσῃ, « chaque fois que, sur la route, le cheval s'est heurté le pied avant, et qu'on le fait marcher alors qu'il boite, et qu'il sue ». Hiéroclès n'ose pas reprendre le mot ἠλιόπληκτος, mais il en reprend l'idée : quelque chose a blessé le pied du cheval qui boite. Aucun coup de soleil n'est évoqué.

¹² La majorité des occurrences des participes en -πληκτος est construite avec un agent animé, du type σκορπιόπληκτος, « riqué par un scorpion » ; mais on trouve aussi un agent inanimé : χαλκόπληκτος (*Soph. El.* 485), θαλασσόπληκτος (*Aesch. Pers.* 307), οἰνόπληκτος (*Bas. Spir.* 6,15,59, *ep.* 210,6, et *hom.* 14 *In ebriosos* (MPG 31,453)). ἠλιόπληκτος est un hapax dans la littérature grecque, même si l'on trouve σεληνόπληκτος chez Hésychius, ἀστρόπληκτος chez le Pseudo-Galien (*De remediis parabilibus* 14,402 Kühn), qui désigne l'épileptique, et non le tétanique. Ce sont ces composés qui ont pu influencer la faute des *Hipp. Lugd.* et celle du modèle grec de la source de Pélagonius et de Végèce.

¹³ *Veg. mulom.* 2,111,10 *calidis medicamentis...* 11 *in sole calido* ; Theomn. *Hipp. B.* 34,11 « le tétanos des chevaux et autres bêtes de bât ne vient de rien d'autre que du froid » ; Celse 4,6,5 : *cauendum uero praecipue frigus*. Cette opinion a prévalu jusqu'au XIX^e siècle : « Une cause de tétanos que tous les auteurs considèrent comme réelle, c'est l'action du froid se faisant sentir brusquement », Peuch-Toussaint 1877, 453.

leurs : « nous allons montrer à cause de quoi et par où vient l'opisthotonos, ce que personne n'a écrit¹⁴ ». Il n'a pas été suivi, peut-être parce que sa connaissance fondée sur l'observation entrainait en désaccord avec la théorie admise. La mise en parallèle de ces trois textes montre que Végèce, avec *sole percussu*, qui est un calque sémantique du grec ἠλιόπληκτος, ne s'est pas inspiré de Pélagonius, mais de leur original commun, que Pélagonius a réécrit (*nimio sole*¹⁵).

1.3 Végèce *mulom.* 2,111,7 mentionne un détail qui n'est pas dans Pélagonius : *Plerique colligata iumenta commodum credunt arenis sole feruentibus operire* : « beaucoup pensent pratique de recouvrir les chevaux *colligata* de sable chauffé par le soleil ». Pélagonius 270, lui, – qui en ce passage traduit Apsyrtus *Hipp. B.* 34,2 ἢ εἰς ἄμμον ζεστήν τὸ αὐτὸ ποιουοῖσι – ne dit rien de plus que *aut in calida harena idem faciunt* (= *obruere animal quod patitur*). Le plus proche de Végèce sur cette phrase est Chiron 320 : *alii quidem dixerunt eos oportere aere candenti in arena colligata (colligata M, colligatus B) obruere, ita ut caput foras habeat et nares, ne praefocetur*, « d'autres disent qu'il faut recouvrir les chevaux *colligata* de sable chauffé au soleil, de façon à ce que leur tête émerge ainsi que les narines, pour qu'ils n'étouffent pas¹⁶ ». Il y a donc un terme spécialisé, *colligata (iumenta)*, qui est dans Chiron, dans Végèce, mais pas dans Pélagonius. Il serait étonnant que dans ce chapitre où tous les autres éléments semblent repris de Pélagonius, Végèce tout d'un coup fasse un excursus dans Chiron puis revienne à Pélagonius dans la phrase suivante (avec le même hellénisme *olcen unam*). La meilleure preuve en est que le traitement du tétanos par le sable chaud apparaît en réalité deux fois dans le livre 2 de Végèce : au chapitre 111,7, qui traite de l'*opisthotonos*, comme Pélagonius, et au chapitre 88,8, qui traite du *roborosus*, comme Chiron. Dans le premier cas, Végèce se réfère à une source – commune aux trois vétérinaires latins – qui employait *colligata* (ce qui crée un solécisme dans la réécriture de Chiron, qui commence par *eos*, et qui laisse ensuite le neutre *colligata*) ; dans le deuxième, il suit Chiron.

Le mot *colligata* qui démarque le texte de Végèce de celui de Pélagonius (qui ne l'emploie jamais) ne doit pas faire faux-sens : il ne s'agit pas de lier (*colligare*) les animaux pour qu'ils ne se débattent pas (comme en Veg. *mulom.* 2,30,2 *iumentum colligatum deponitur*) : peu importe que l'animal téta-

¹⁴ ἐπιδείξωμεν δέ, διὰ τί καὶ πόθεν συμβαίνει ὀπισθότονος, ὃ οὐδενὶ γέγραπται.

¹⁵ Adams 1995, 212 montre que *nimio sole* est un « maniérisme » de Pélagonius.

¹⁶ La technique d'enfouir le patient dans le sable chaud était pratiquée par les médecins : « ...le sable du rivage, surtout quand il est fin et chauffé au soleil ; on en use en médecine pour dessécher, en le recouvrant, le corps des malades souffrant d'hydropisie ou de fluxions » (Plin. *nat.* 31,72, trad. G. Serbat, CUF) ; Cael. *Aur. chron.* 2,1,35 ; Id. *chron.* 2,70 ; Id. *chron.* 3,112 ; Ser. *med.* 503 ; Plin. *med.* 3,22,1.

nique recouvert de sable soit attaché ou pas, il est de toute façon immobilisé. *Colligata* est un terme technique imagé pour qualifier les animaux handicapés par le tétanos, qui ne peuvent plus bouger leurs membres et qu'on dirait attachés¹⁷. Il n'y a pas chez Apsyrtus *Hipp. B.* 34,2 de métaphore semblable à *colligare*. Pour décrire l'animal engourdi, Apsyrtus emploie seulement une récurrence de *τείνω* en *B.* 34,1 (*τετανικούς, ὀπισθοτονικούς, ἀποτεταμένον, συντέταται*). Végèce n'a donc pas pris le mot *colligata* dans Pélagonius, ni dans Apsyrtus ; quant au rapport entre Végèce et Chiron 315-320, il est extrêmement faible. *Colligata* figurait donc dans la source de Végèce, en bonne place et à dessein ; Végèce l'a conservé presque par hasard, montrant qu'il n'avait pas pour source Pélagonius où ce mot ne figure jamais, ni même l'Apsyrtus grec, mais qu'il lisait une traduction latine d'Apsyrtus améliorée (notamment par cette méaphore de *colligata*), telle que nous en voyons un écho dans Chiron 315-320. Ceci explique que Végèce considère Apsyrtus comme un auteur latin.

1.4. Végèce porte dans ce chapitre des opisthotoniques l'hapax *orthotonicus*, qui semble désigner une extension du tétanos à tout le corps et non plus seulement à la partie arrière :

Orthotonicus est, qui totus est rigidus, opisthotonicus, qui in posterioribus partibus morbus insederit (2,111,1).

Cet hellénisme n'est pas dans *Aps. Hipp. B.* 34,1, ni dans Pélagonius. Aucun composé de cette sorte n'apparaît dans la langue médicale grecque : les composés du type ὀρθότονος, ὀρθοτονέω désignent chez Apollonius Dyscole les mots qui sont frappés de l'accent plein. Dans la langue vétérinaire, *orthotonicus* s'inscrit dans une série d'hellénismes en *ortho-* qui désignent la maladie ou le malade par le sème « droit » qui implique un dysfonctionnement pathologique : *orthopnoea* (Pelagon. 205, Chiron 374), *orthopnoicus* (Chiron 372,374), *orthocolus* (Pelagon. 265, Chiron 389).

1.5. Qu'il ait existé une traduction latine d'Apsyrtus antérieure à Pélagonius dont se soient inspiré les auteurs postérieurs est manifesté par une autre faute de cette traduction, conservée chez plusieurs auteurs indépendants : il s'agit de l'omission de la négation dans la description d'un des signes du téta-

¹⁷ Chiron 315 *conligatus ab armis cruribusque et omnibus pedibus constrictus* ; *Veg. mulom.* 2,88,1 *colligati armii uel crura* ; Chiron 488 *priora quasi colligata retinentur*. Ce sens médical est très peu attesté dans le *ThlL* 3, 1623,1-25 qui mentionne *Arnob. nat.* 2,45 : *articulis sederent aliae colligatis* ; *Id.* 1,63 : *motus colligare membrorum neruorum duritia* et Chiron 315, 488.

nos, l'impossibilité pour le cheval de poser ses postérieurs dans la trace de ses antérieurs quand il marche, à cause de ses jambes raidies.

Pelagon. 267,2 : *pedes posteriores prioribus <non> superimponit.*

Pelagon. *Hipp. B.* 34,21 : τούς ὀπισθίους πόδας τῶν ἐμπροσθίων πρόβαλλει οὕτως.

Hippocrate *Hipp. B.* 34,16 (*Par.* 321) : καὶ <οὐκ> ἀκολουθεῖ τὰ ὀπίσθια τοῖς ἐμπροσθίοις.

Exc. Lugd. 41 (anonyme) : καὶ οἱ πόδες οἱ ὀπίσθιοι <οὐκ> ἀκολουθοῦσιν τοῖς ἐ[ν]μπροσθίοις.

Les deux manuscrits de Pélagonius (*RE*) et la traduction grecque de cet auteur (*Hipp. B.* 34,21) omettent la négation, que l'éditeur est pourtant obligé de restituer pour la vraisemblance pathologique. La faute n'était pas dans Apsyrtus *Hipp. B.* 34,1 : περιπατῶν τοῖς ὀπισθίοις σκέλεσιν ὑπερβαίνειν ἀδυνατεῖ, « en marchant il est incapable de superposer ses postérieurs <à ses pas> ». Cette bonne leçon nous est confirmée par Hiéroclès (*Hipp. B.* 34,6 qui reprend Apsyrtus tel quel), et l'anonyme *Hipp. B.* 34,20 : καὶ τοὺς πόδας οὐ φέρει κατ' εὐθύ, mais aussi par Chiron 488 : *non sequentur posteriora eius priora*, « ses postérieurs ne suivront pas ses antérieurs ». Or, la présence de cette même omission de la négation dans deux autres textes grecs indépendants, celui d'Hippocrate le vétérinaire¹⁸ et celui de l'anonyme des *Hipp. Lugd.* 41, montre que l'erreur n'est pas propre à Pélagonius, et qu'elle figurait dans sa source sans qu'il l'ait corrigée (il aurait suffi que le verbe ἀδυνατεῖ ait disparu).

Cette source fautive a donc été utilisée séparément par Pélagonius, par Hippocrate et par les *Hipp. Lugd.* La faute devrait normalement se trouver aussi dans Veg. *mulom.* 2,111,1 : mais la phrase incriminée manque chez lui, ce qui peut signifier qu'il avait lu le texte fautif, mais, dubitatif, a jugé plus prudent de la supprimer complètement. Étant donné qu'en ce passage, Pélagonius cite Apsyrtus, et que le texte d'Apsyrtus était lui-même exempt de faute, il faut supposer que la faute s'est glissée dans la traduction du vétérinaire grec.

2. Les passages de Pélagonius attribués par la tradition critique à Apsyrtus mais non cités en tant que tels (exemples tirés du chapitre 2 sur la maigreur)

Peut-on étendre ces conclusions aux passages pélagoniens où Apsyrtus n'est pas cité, mais qui ont avec lui une parenté? Nous voudrions montrer que l'Apsyrtus latin source de Pélagonius est une traduction intelligente, qui

¹⁸ Hippocrate ne traduit pas Pélagonius en ces passages, le reste de ses prescriptions est très éloigné de ce que dit Pélagonius, qui considère par exemple qu'il ne faut ni saigner ni brûler les tétaniques, tandis que c'est la première recommandation d'Hippocrate et de Chiron.

donne une nouvelle logique au texte latin, ajoutant des éléments qui n'étaient pas dans l'original grec.

2.1. On considère généralement que le § 24 de Pélagonius qui commence le chapitre 2 sur la maigreur est inspiré d'Apsyrthus.

Aps. *Hipp. B.* 130,134 (*Par.* 1062) : Ἀψύρτου βρεκτῶν σκευασία (...) φασιου-
λύου ξε. ἡ' (...), ταῦτα ἐμβρέξας ἐσπέρας καὶ ἔωθεν συμμίας καὶ ὀλίγον
ἀποξηράνας, δίδου ἡμμόδιον καστρίσιον ἐσπέρας καὶ ἡμμόδιον ἔωθεν, ἴνα
καθ' ἡμέραν μόδιον καστρίσιον ἐσθῆ τὸ κτήνος.

Pelagon. 24 : ipsi Cappadoces brecta (abrepta R = ἄβρεκτα) appellant (...) fa-
seli sext. VIII (...) de his omnibus facis modium et pridie in aqua munda eundem
modium infundes, mane paululum se subsiccet et inde equus semodium accipiat
et sero semodium.

Le mot *brecta* a été restitué par Eichenfeld grâce à Apsyrthus, qui, natif d'Asie mineure¹⁹, semble bien placé pour connaître les coutumes cappado-ciennes²⁰. Le terme βρέκτα est grec, il signifie « préparation plongée dans un liquide » (βρέχω). Il faut en effet faire tremper la veille les *faseli* (haricots do-liqués, mongettes) dans de l'eau. Apsyrthus avait ceci à l'esprit et justifie la le-çon βρέκτα par un rappel étymologique : ταῦτα ἐμβρέξας²¹. La sûreté de la leçon βρέκτα est confirmée par d'autres passages (*Aps. Hipp. B.* 68,1 ἀπόβρεγμα, et Hiérocl. *Hipp. B.* 68,2 ἀποβρέχοντα et κατάβρεχε). Toutefois, le manuscrit R de Pélagonius, le seul dont nous disposons sur ce passage, donne *abrepta*. *Abrepta* (ἄβρεκτα) « non mouillé, sec », n'était pourtant pas dénué de sens puisque la préparation doit se sécher (*se subsiccet*) ; c'est sèche qu'elle doit se donner aux animaux²². Les deux textes, latin et grecs, ont donc chacun leur cohérence interne²³. Y a-t-il eu réinterprétation latine à partir d'une erreur paléographique ancienne sur la source (*abrepta*), et création du néologisme *se subsiccet* pour traduire le grec courant ἀποξηράνας ? Ce verbe pronominal en effet se retrouve encore une fois chez Pélagonius, au § 89,3 (sans source connue), mais il n'est pas attesté avant lui. Végèce, 1,56,24 lui substitue *siccare*, et n'écrit pas *brecta*.

¹⁹ Doyen-Higuet 2006, 26.

²⁰ Théomnestos *Hipp. B.* 68,5 en attribue l'invention aux Arméniens, Apsyrthus mentionne l'ajout de raisins secs et de pignons de pin comme une variante syrienne.

²¹ Le ms M propose comme leçon, à la place de φάγεται, βρώσεται qui peut passer aussi pour un jeu étymologique.

²² L'adjectif ἄβρεκτος est attesté dans la littérature grecque médicale : Galien *De antidotis* 14,97 Kühn ; Hippocr. *De affect.* 52,3 (Littré 6,260).

²³ D'autres différences se voient : fausse correspondance *equus* - κτήνος (on attendrait *pecus*), chronologie différente matin/soir.

La leçon ἄβρεκτα pourrait bien être issue par mécoupure de σκευασία βρεκτῶν par exemple. Cette mécoupure qui a abouti à l'erreur que l'on trouve dans Pélagonius ne provient pas du texte d'Apsyrtus tel que nous l'avons conservé, dont l'ordre des mots rend impossible cette hypothèse : Ἀψύρτου βρεκτῶν σκευασία. Nous avons donc perdu l'original d'Apsyrtus, dont s'inspirait Pélagonius ; le passage qui nous reste dans le *CHG* pourrait être une retraduction du vétérinaire grec à partir du latin, ce qu'encourage sa position rejetée en fin de volume²⁴.

2.2. Cette recette cappadocienne peut avoir pour source Apsyrtus (mais d'une version que nous ne possédons pas), mais elle semble porter aussi l'influence de Columelle²⁵, qui propose également une recette pour les animaux maigres. La première phrase montre qu'une erreur sur *sanis* dans les manuscrits de Columelle se retrouve dans Pélagonius, qui a cherché à la corriger en jouant trois fois de suite sur *satis/sanis*.

Colum. 6,30,1 : si *sanis* est *macies* (*satis SAR*) : « si la maigreur survient chez les animaux sains ».

Pelagon. 24 : *Equos tuos sanos quidem, sed satis macilentos frequenter inspexi... si sane satis macilentus fuerit ; sane si... satis fuerit pinguis.*

Eum. *Hipp. B.* 68,4 : Ἐὰν δίχα τινὸς ἀνωμαλίας (= *sanis*) ἴσχωσις γένηται ζῴοις.

Aps. *Hipp. B.* 130,134 : ἐὰν οὖν ἡ κάτισχνον τὸ κτήνον.

Aps. *Hipp. B.* 68,1 : πρὸς τοὺς ἀπισχαιομένους ἐξ ἀδήλου αἰτίας.

À propos de la maigreur (*macies*), tous les manuscrits de Columelle transmettent *satis* (*si satis est macies*, « si la maigreur est suffisante »), ce qui est aberrant, et a été corrigé à juste titre en *sanis* par les éditeurs. L'erreur des manuscrits de Columelle date de l'Antiquité, car on en retrouve la trace dans Pélagonius, qui a essayé de rectifier le texte en donnant les deux leçons *satis/sanis*. Végèce ne reprend pas ce passage, comme souvent lorsqu'il y a un problème codicologique. En revanche, ni Apsyrtus ni Eumélus ne présentent la faute. Eumélus (*Hipp. B.* 68,4 et *Par.* 88) porte « sans la moindre anomalie²⁶ » ; Apsyrtus emploie κάτισχνον, « très maigre » et ἀπισχαιομένους, « amaigri », des mots habituels de la langue médicale grecque depuis Hippo-

²⁴ Le nom des haricots, φασιουλίου, est un hapax en grec (*φασιολιον n'existe pas). Ce mot pourrait être une transcription du latin.

²⁵ Pelagon. 24 présente des columéllismes comme *adferre necem* (Colum. 6,5,1), *adhibere curam* (Colum. 3,10,7 et 17 ; 9,8,6 ; 12,52,14). Columelle ne propose pas la recette de *brecta* ; mais l'hypothèse d'une œuvre perdue de Columelle a déjà été faite par Adams 1984, 27-28, qui conclut cependant son étude en la rejetant.

²⁶ On ne saurait mieux prouver l'équivalence des deux expressions *sanis* et δίχα τινὸς ἀνωμαλίας qu'avec la traduction de Saboureux de la Bonnetrie 1772, 509, qui traduit *sanis* par « sans être malade ».

crate²⁷. Cette phrase montre le brio avec lequel Pélagonius se sort d'un passage erroné dans sa source, dont il a senti qu'il fallait le rectifier, sans oser toutefois contredire les mots du maître.

Columelle aurait-il pu avoir été source commune d'Apsyrtus et de Pélagonius en ce passage ? Il a été tribun en Syrie en 35, et en a profité pour examiner l'agriculture d'Asie Mineure²⁸. Il aurait pu être à l'origine de cette recette de *brecta*, qu'il aurait consignée dans un ouvrage que nous aurions perdu, mais qu'aurait consulté Pélagonius. L'idée est toutefois battue en brèche par la présence dans ce paragraphe de certains mots spécifiques à la médecine vétérinaire, qui ne relèvent pas du vocabulaire habituel de l'agronome : *pletura*, « excès de sang²⁹ », *pinguedo*, « embonpoint », *matrix*, « veine jugulaire³⁰ ». Columelle source d'Apsyrtus ici est donc peu probable. En revanche, nous avons remarqué dans tous ces exemples que l'Apsyrtus latin est une traduction « améliorée », qui porte la marque d'un travail littéraire propre à assurer sa compréhension dans la langue latine.

3. Date de l'Apsyrtus latin

De quand date cette traduction latine d'Apsyrtus qu'ont reprise Pélagonius et Végèce ? Il est très difficile de le déterminer à partir de critères uniquement linguistiques, qui sont pourtant les seuls que nous ayons. La liste des mots « non-pélagoniens » relevée par J. N. Adams, 1995, 221, dans les Apsyrtus-passages (et dont je limite ici la liste à ceux du ch. XVII sur le tétanos, à savoir *aegritudo*, *flecto*, *gressus*, *disciplina*, *memoro*, *consuetudo*, *euado*, *dulcedo*) se retrouve chez les auteurs impériaux (tous ces mots sont chez Columelle et Pline) ; en partie chez Stace (*flecto*, *gressus*, *memoro*), mais pas tous chez Celse (il manque chez lui *aegritudo*, *flecto*, *memoro*).

Un exemple particulièrement frappant est l'expression *nutritor equorum* (Pelagon. 267) qui traduit ἵπποτροφούντά σε, attesté quinze fois chez Apsyrtus, en début d'épître ; le verbe ἵπποτροφέω et l'adjectif ἵπποτρόφος sont anciens en grec³¹. La première occurrence, et la seule en latin, est chez Stace,

²⁷ Hippocr. *de aff. interior.* 43,13 (Littre 7,274) λεπτός γίνεται καὶ κάτισχνος ; 43,6 (Littre 7,272) et 44,36 (Littre 7,278) ; Anon. *med. de urinis* 2, 324 (Ideler 2, 324) εἰ δὲ κάτισχνον ἐστὶ τὸ σῶμα τοῦ πυρέττοντος ; Plut. *Dem.* 4,5 ἦν γὰρ ἐξ ἀρχῆς κάτισχνος καὶ νοσώδης. Pour ἀπισχαινόμενος : Hippocr. *de morbis* 3,8 (Littre 7,128) ; *de locis* 13,4 (Littre 6,298).

²⁸ Colum. 2,10,18 : *Hoc idem semen Ciliciae Syriaeque regionibus ipse uidi...*

²⁹ Adams 1995, 61-62.

³⁰ Adams 1995, 422.

³¹ Hésiode, *Travaux* 507 : διὰ Θρήκης ἵπποτρόφου « la Thrace nourricière de cavales » ; ἵπποτροφεῖν : Xen. *Hell.* 3,4 ; *Agésilas* 1,23 ; *Hipp.* 1,11.

Thébaïde 10,228, que l'on date des années 80-96 ap. J.-C. On trouve aussi *nutritor stabuli* chez Martial ; par la suite, la seule attestation de *nutritor equorum* est dans Hermès Trismégiste, dans une liste de métiers de cheval³². *Nutritor equorum* n'était pourtant pas la seule façon de traduire ἵπποτρόφος : Varron avait essayé *Equicolus* en tant que nom propre (*Q. Modius Equiculus*³³) énoncé au début du passage sur les chevaux du livre 2,7,1 des *Res rusticae*. Cette création n'a pas eu de postérité, peut-être parce qu'elle ne rentrait pas dans l'hexamètre (*ēquicōlus*). Columelle, lui, pour qualifier les amateurs de chevaux, dit en 6,27,1 : *quibus cordi est educatio generis equini*³⁴. Végèce, au IV^e siècle, ne reprend jamais *nutritor equorum*, mais il écrit (prol. 1,6) *studio alendorum equorum* : *alere equos* est synonyme de *nutrire equos*. Il y aurait encore eu une autre solution, la translittération simple *hippotrophos*, mais ce mot n'a semble-t-il jamais été employé en latin. On voit par conséquent que la traduction de ἵπποτρόφος par *nutritor equorum* est une solution parmi d'autres, et qu'elle est limitée dans le temps.

De manière générale, au vu de la fréquence des stylèmes columelliens dans cette traduction d'Apsyrtus³⁵, il est plus raisonnable de penser qu'elle n'a pas été faite trop longtemps après l'époque de l'agronome latin : à chaque époque son style. Les auteurs, imprégnés par un certain climat littéraire et une certaine façon d'écrire, se rejoignent sur des formules communes.

4. Les sources de l'Apsyrtus grec

La question se complique encore du fait qu'Apsyrtus affirme dans le chapitre 34 des *Hipp. B.* consacré au tétanos n'être pas l'auteur de tous les remèdes : il précise à la fin du § 2 ταῦτα μὲν <οὖν> ἐκείνοις εἴρηται μεγάλοις ἀνδράσιν. Qui sont ces grands hommes auteurs des premiers préceptes sur l'*opisthotonos* ?

4.1. Dioclès de Caryste

Nous avons déjà vu qu'Apsyrtus emploie au début du chapitre 34, 2 sur le tétanos une expression que l'on retrouve dans une lettre de Dioclès au roi An-

³² Hermes latin *De triginta sex decanis* 25,11 : *stabulatores, nutritores equorum, abigeos*.

³³ Aucun personnage historique de ce nom n'est connu, selon Ch. Guiraud, éditeur CUF de ce livre (CUF 1985, note 3, 142-143), qui remarque que « Varron, pour faire un jeu de mots, déforme le nom d'*Aequicolus* « qui cultive le juste » en *Equiculus* « qui élève les chevaux ».

³⁴ La tournure *cui cordi est* est un stylème de Columelle : on la trouve fréquemment chez lui, en 1,1,3 ; 1,1,18 ; 3,4,1 ; 5,5,9 ; 8,2,12 et 8,15,4 ; 10,6,5.

³⁵ Voir Adams 1991, 78-80.

tigone³⁶ : καὶ πῶς ἂν τις αὐταῖς βοηθῶν ἐπιτυγχάνοι, ὡς λέγουσι qui montre qu'Apsyrthus était familier du style de cet auteur. Peut-il être la source d'Apsyrthus en ce passage ? La lettre de Dioclès à Antigone concerne la diététique, mais Dioclès a écrit aussi sur le tétanos (fr. 100 et 101 Van der Eijk). Le médecin grec, en tout cas, était connu des vétérinaires : un fragment de Dioclès extrait de cette lettre à Antigone est contenu dans un passage de Hiéroclès *Hipp. B.* 97,5 : ἐνέτυχόν ποτε συγγράμματι Διοκλέους δοκιμωτάτω προσφωνοῦντός τινι τῶν βασιλέων, Ἀντιγόνῳ οἶμαι, ὑγιεινὰ παραγγέλματα, οἷς χρώμενός τις εὐδοκίμησει. Καλῶς οὖν ἔχει καὶ ἡμᾶς εἰπεῖν, ὅπως δεῖ κατὰ τὴν τοῦ ἥρος ὥραν γραστίζειν τοὺς ἵππους, « j'ai lu un jour dans les écrits de Dioclès qui font autorité, dédiés à l'un des rois, je veux dire Antigone, des préceptes de santé, dont on se sert pour avoir bonne réputation. Il est donc bon que nous aussi disions comment il faut mettre au vert les chevaux à la saison du printemps... ».

4.2. Aphorismes

Dans le chapitre sur le tétanos, *Hipp. B.* 34,5, Apsyrthus dit ne pas vouloir « sembler rejeter les aphorismes des grands hommes du passé³⁷ ». Aucun nom n'est cité. On pense certes à Hippocrate, le médecin, qui a écrit dans les *Aphorismes* (5,20) que le tétanos était causé par le froid sur une plaie, et cette phrase d'Apsyrthus conclut un passage sur les causes du tétanos, dans lesquelles le froid joue un grand rôle³⁸.

4.3. Eumélus de Thèbes

Eumélus est une autre source d'Apsyrthus, citée par lui en *Hipp. B.* 2,7 à propos de la morve (citation au discours direct dans laquelle Eumélus se présente comme un médecin, ἰατρός) ; et en *Hipp. B.* 10,1 et 10,3 sur la phlébotomie où il est qualifié de ἵπποιατρός.

4.4. Magon le Carthaginois

Apsyrthus cite les *Géorgiques* de Magon en *B.* 33,8, à propos des maladies du circuit urinaire³⁹. Cet auteur punique a été traduit en latin après la chute

³⁶ Dioclès fr. 183a Van der Eijk, lignes 9-10.

³⁷ ἵνα δὲ μὴ δόξωμεν τῶν πρὸ ἡμῶν μεγάλων ἀνδρῶν ἐκβάλλειν τοὺς ἀφορισμοὺς, ἔστω καὶ τέτανος ἐν τοῖς προγεγραμμένοις σημείοις.

³⁸ Dioclès ne semble pas avoir écrit d'aphorismes, selon Van der Eijk 2000-2001, XXXIII-XXXIV. Le chapitre 115 du *CHG* 1 présente des aphorismes tirés de Simon d'Athènes et de Xénophon, mais il s'agit de l'apparence des chevaux.

³⁹ Cette citation est reprise par Hiéroclès, Pélagonius 150, Chiron 455, Végèce *mu-*

de Carthage, en 146, sur ordre du Sénat romain, par une commission où s'est distingué un certain D. Silanus, puis en grec par Cassius Dionysius d'Utique au siècle suivant⁴⁰.

4.5. Latinismes

Apsyrtus a-t-il eu des sources latines? On trouve en tout cas des latinismes chez lui. Nous avons déjà vu le génitif φασουόλου, qui peut correspondre à un masculin ou plus vraisemblablement à un diminutif neutre **fasiolium*. Dans le chapitre sur la dysurie (*Hipp. B.* 33,2), Apsyrtus parle des graines de radis « à manger », ῥαφάνης σπέρματος τῆς τρωξίμης; cette expression est un hapax dans la littérature grecque car c'est un latinisme : il s'agit du *radix edulis*, du « radis à manger » (*edere*) mentionné également dans Scrib. Larg. 60 et Marcell. 13,2 : *radix edulis : id est quae manducatur*. La glose de Marcellus montre que le verbe classique *edere* n'est plus employé à l'époque tardive⁴¹. Nous avons relevé dans une autre publication⁴² les latinismes suivants : κοξαρίος (**coxarius*, *Hipp. B.* 96,16) ; μαρμάρωσσοσ (*marmorosus*, *B.* 53,1) ; σάγος (*sagum*, *Hipp. B.* 99,6) ; στεφάνη (*corona B.* 53,1, calque sémantique) ; σουφράγινα (*suffragines*, *B.* 52,1) ; συμπίριον (*suspirium*, *Hipp. B.* 2,1) ; φαλκίνα (*farcimina*, *B.* 96,3) ; φλέμινα (*flemina*, *B.* 51,1) ; φόσσα (*fossa*, *B.* 99,6). Cette familiarité avec le vocabulaire technique latin vient-elle de sa fréquentation d'autres hippiatres de l'armée romaine, ou a-t-il consulté une source littéraire ? Une première remarque : de tous ces noms, seuls les moins spécialisés, à savoir *fossa*, *corona*, *suffragines*, *flemina* sont présents chez Columelle.

6. Columelle, source d'Apsyrtus ?

La situation d'Apsyrtus vis-à-vis de Columelle est particulièrement importante, parce que Columelle pourrait constituer un *terminus* pour dater le vétérinaire grec⁴³. Si l'on réussissait à prouver qu'Apsyrtus s'est inspiré de Columelle qu'il aurait traduit, alors il serait postérieur aux années 60 du premier siècle.

lom. 2,79,19. Le passage est célèbre : c'est celui où une erreur manifeste de Chiron a permis de comprendre qu'il traduisait (mal) le texte d'Apsyrtus ; le texte de Pélagonius est indemne de cette erreur.

⁴⁰ L'anecdote est rapportée par Plin. *nat.* 18,22. Sur Magon et ses traducteurs, voir Heurgon 1976 ; Devillers-Krings 1996.

⁴¹ *Edere* se retrouve dans l'Apsyrtus latin (Pelagon. 278).

⁴² Gitton-Ripoll 2012, 838-847.

⁴³ Pour donner une idée du problème, voir Doyen-Higuet 2006, 26-31.

C'est le point de vue d'Elizabeth Fisher (1982), qui affirme qu'Apsyrthus emprunte à Columelle, après avoir mis en parallèle chez les deux auteurs le passage du canon de l'âne chez Colum. 6,37,1-11 et du cheval chez Aps. *Hipp. B.* 14,1-5. Pourtant, selon ses propres conclusions (p. 208-210), « Apsyrthus deviates freely from Columella's text. (...) The free translation... Apsyrthus, however, has gone much further toward creating a new text ». La possibilité que les ressemblances viennent d'une même source est écartée sans justification (la possibilité que Columelle ait pu lire Apsyrthus n'est même pas évoquée) : « I consider it unlikely that the similarities between the text of Apsyrthus and of Columella derive from a Greek source common to them both because Columella appears to have relied primarily upon Latin sources »⁴⁴. Il est sûr que dans ce livre 6 Columelle cite Magon, Varron, et Celse ; mais est-on bien sûr par exemple qu'il s'agissait de la traduction latine de Magon ? En 6,37,3, c'est Cassius Dionysius d'Utique, traducteur de Magon en grec, qui est cité. Dans le livre 1, Columelle se réclame de Diophane de Bithynie, abrégiateur de Cassius Dionysius d'Utique. Par ailleurs, les sources grecques sous-entendues par de nombreux hellénismes ne sont pas absentes⁴⁵, ni les citations d'auteurs grecs⁴⁶.

Nous pensons au contraire qu'Apsyrthus n'a rien emprunté à Columelle. Les arguments sont les suivants :

Les ressemblances dans le canon du cheval et de l'âne ne signifient rien. S'il y a bien un morceau d'anthologie de la littérature hippiatrice, c'est celui-là, et chaque auteur depuis Xénophon a eu à cœur de faire la description du cheval idéal, en l'adaptant au goût de son époque⁴⁷.

Les *loci similes* des *Hippiatrica* (signalés dans le volume 2 p. 342) font certes état de rapprochement entre Columelle et les *Hippiatrica* : mais il s'agit tantôt de rapprochements entre Columelle et Eumélus, tantôt de citations de Columelle contenues dans des traductions de Pélagonius, et d'eux seuls, ja-

⁴⁴ Cette foi dans la latinité des sources de Columelle est fondée sur la notice de Kappelmacher de la *Realencyclopädie* datant de 1919.

⁴⁵ Hellénismes de Columelle dans le livre 6 : 6,17,1 *mus araneus, quem Graeci μυγαλῆν appellant* ; 6,17,2 *idcirco Graeci eam ἀσφάλτειον appellant* ; 6,17,7 *radix, quam Graeci σίλφιον uocant* ; 6,26,2 *neruos, quos Graeci κρεμαστήρας ab eo appellant* (Magon-passage). Le sens particulier que Columelle donne à *pecus*, calque sémantique de κτήνος = *iumenta* est rare en latin.

⁴⁶ Columelle en 6,28 cite un certain Démocrite comme l'auteur d'une méthode pour obtenir des rejetons mâles. En 7,5,17, il précise que le traité vétérinaire appelé Χειρόκμητα et transmis sous le nom de Démocrite est en fait attribuable à Bolos de Mendès ; voir Vieillefond 1970, 59.

⁴⁷ Xen. *eq.* 1 ; Varron *rust.* 2,7,5 ; Colum. 6,29,2-4 ; Pelagon. 2 ; Chiron 779-780 ; *Géoponiques* 16,1,8 (Apsyrthus) et 16,2 (Pélagonius).

mais d'Apsyrtus. Les *indices* de Pélagonius ne mentionnent aucun *locus similis* entre Apsyrtus et Columelle. Apsyrtus ne cite jamais Columelle dans ses sources, et la réciproque est vraie. Les passages où l'on peut faire la comparaison entre les trois auteurs Columelle, Pélagonius, Apsyrtus sont donc extrêmement rares, et nous allons en voir quelques-uns ; dans ces passages, Apsyrtus montre une indépendance dans les termes et dans le contenu vis-à-vis de Columelle, contrairement à Pélagonius.

La fièvre est envisagée pour le bœuf chez Columelle 6,9,1, chez le cheval pour Apsyrtus B. 1,5 (suivi par Pélagonius 34). Si le traitement initial est le même, saignée, un jour de jeûne complet suivi d'une réalimentation progressive, les différences sont sensibles : lieux de saignée différents, foin et ptisane chez Apsyrtus, boulettes de chou chez Columelle, exercices progressifs chez Apsyrtus (et Chiron 13), rien à ce sujet chez Columelle.

La mise en perspective des auteurs qui proposent des traitements contre la dysurie montre deux interprétations divergentes de la même recette de *collyrium* (βάλανος), composée de sel et de miel et destinée à stimuler la miction : alors que Columelle, suivi par Végèce, traitait l'étalon au moyen d'une sorte de bougie (un oblet⁴⁸), les autres (Chiron, Apsyrtus, Pélagonius) préfèrent l'utiliser sous forme de suppositoire⁴⁹.

Nous avons vu en étudiant les *brecta* que Columelle ne présentait pas cette recette, et que le vocabulaire qu'emploie Pélagonius ne lui était pas familier ; la même remarque a été faite à propos des latinismes d'Apsyrtus, qui ne viennent pas de l'agronome.

On ne peut donc en aucun cas considérer comme prouvé qu'Apsyrtus a connu Columelle. Il y a peu de passages communs, tous deux s'ignorent. Columelle ne peut servir de *terminus* à Apsyrtus. Il faudrait donc plutôt aller chercher la source latine d'Apsyrtus du côté de Magon ou des vétérinaires romains qu'il fréquentait dans l'armée. De l'autre côté, si Columelle et Apsyrtus sont indépendants, y a-t-il un autre vétérinaire dont l'agronome soit proche ?

⁴⁸ Il s'agit d'un médicament inséré dans la verge du cheval : Colum. 6,30,4 : *melle decocto et sale collyrium tenue inditur foramini, quo manat urina* ; Veg. *mulom.* 2,79,23 : *ex melle quoque cocto et sale collyrium longum et tenue foramini inditur, qua manat urina* ; Hipp. *Cant.* 24,1 : μέλι και μίσυ μίξας βάλε εις τὸ αἰδοῖον. και ποιήσας βάλανον μετὰ μέλιτος και ἄλων εις τὸ αἰδοῖον βάλε.

⁴⁹ Chiron 456 : *tanquam balani plenitudinem facere ex sale et melle et in longaonem eius pingue subicies* ; Aps. *Hipp. B.* 33,8 : δεῖ δὲ και βάλανον ποιῆσαι ἐξ ἄλδος και μέλιτος ἐφθοῦ ἡλικον ᾧδον και ἐνθεῖναι εις τὴν ἔδραν ; Pelagon. 151 (Apsyrti) : *prodesse tamen mel coctum salibus iungi et facere pilulas in modum oui et in ano ponere.*

5. Columelle et Eumélus.

Eumélus est cité par Apsyrthus, et il est évident que sa datation est particulièrement importante, puisqu'elle conditionne celle de tous les autres ; nous ignorons tout de lui, mais il a été placé après Columelle depuis les quelques pages que Ihm, le premier éditeur Teubner de Pélagonius, a consacrées à la comparaison de ses *loci similes* avec Columelle⁵⁰. Ihm reporte sur deux colonnes les textes parallèles dans Columelle et dans Eumélus, et estime que « Post Columellam eum scripsisse ex hisce quos subicio locis inter se comparatis intelleges »⁵¹. J. N. Adams (1984) a étudié la proximité entre le texte d'Eumélus contenu dans le *CHG* et celui de Pélagonius ; à cause de nombreux latinismes contenus dans le texte d'Eumélus (partie III), il en a conclu à une source latine commune, sans se prononcer sur son identification. Mais la partie IV consacrée aux traits de style partagés entre Eumélus et Columelle est biaisée : elle est en fait consacrée aux traits de style columelliens des Eumélus-passages du texte de Pélagonius ; rien sur le texte grec. Il faut donc reprendre le dossier.

Nous avons relevé à partir des *indices* du *CHG* 2 les passages parallèles entre Eumélus et Columelle et avons comparé leurs textes⁵², sans *a priori* chronologique⁵³. Des similitudes s'en dégagent, mais aussi des différences. Il faut donc chercher d'autres arguments.

On ne peut utiliser l'argument de la longueur respective des deux textes pour faire de l'un la source et l'autre la copie. En effet, parfois c'est le texte d'Eumélus qui semble très résumé, parfois c'est celui de Columelle. Aucun

⁵⁰ Ihm 1892, 7-9. L'idée est acceptée par Doyen-Higuet 2006, 25, Mc Cabe 2007, 103.

⁵¹ Ihm évacue p. 9 la possibilité qu'Eumélus aurait servi de source à Columelle, au motif qu'il était « plus proche de l'époque d'Apsyrthus que du premier siècle du Christ ». Ihm suit la Souda, qui place Apsyrthus au IV^e siècle.

⁵² Il s'agit des passages suivants extraits du livre 6 de Columelle : Colum. 4,1 = *Par.* 917 (remède pour conserver la santé aux bœufs) ; Colum. 5, 3 = *B.* 1,24 (bouillon de tortue marine) ; Colum. 13,2 = *Par.* 248 (ulcères) ; Colum. 30,1 = *B.* 68,4 (maigreur) ; Colum. 30,3 = *B.* 107,3 (causes des maladies) ; Colum. 30,5 = *B.* 103,4 (mal de tête) ; Colum. 30,6b = *Par.* 1071 (traitement de l'épaule) ; Colum. 30,8 = *B.* 75,9 (excès de bile) ; Colum. 30,10 = *Par.* 724 (vers intestinaux) ; Colum. 31,1 = *B.* 22,7 (toux récente) ; Colum. 33,1 = *B.* 11,35 (yeux) ; Colum. 34,2 = *B.* 130,136 (nausée). Cette liste est légèrement différente de celle de Ihm 1892, 7-9. Adams 1991, 74, a trouvé aussi l'équivalence Colum. 6,30,6 = *B.* 18,3. A. Mc Cabe 2007, qui expose ces parallélismes p. 102-119, relève les latinismes d'Eumélus et en arrive à la conclusion qu'Eumélus utilisait une source latine, qui pourrait être, plutôt que le corpus magonien dans sa version grecque comme le pensait Björck 1932, 56, l'*Agriculture* perdue de Celse.

⁵³ Pour Ihm 1892, 7, il ne fait aucun doute à la comparaison de ces passages que c'est Eumélus qui a emprunté à Columelle.

des deux n'est proche de l'autre au point de sembler une traduction ; seul le passage sur les causes des maladies est très proche, mais il s'agit d'un *topos* que l'on retrouve dans toute la littérature vétérinaire depuis Varron⁵⁴. Des expressions comme *uiridibus herbis cacuminibusque arborum recreatur aegrum pecus* (Colum. 6,31,1) et Τὰ μέντοι νοσοῦντα ζῶα ἢ χλόη ἢ δένδρων ἀπαλοῖς ἀκρεμοῖσι τρεφέσθω (B. 22,7) semblent très proches, encore que ni *pecus* ni *recreatur* ne correspondent⁵⁵.

En certains passages, les deux textes divergent sur des points de détail : l'équivalence *ures flaccidae* (30,5) = ὄτα διεστραμμένα ἦτοι ὑποκεκλασμένα (B. 103,4) semble bien maladroite mais peut être une glose insérée ; en *Hipp. B. 22,7* le mot πίσσος « pois » ne correspond à rien dans le texte latin (Colum. 6,31,1) qui ne mentionne que des lentilles. Colum. 6,30,10 propose de faire boire de la racine de câprier broyée dans du vinaigre contre les vers intestinaux (*capparis radicem tritam*) ; mais chez Eumélus *Hipp. Par. 724* c'est du raifort (ῥάπανον λελειωμένην⁵⁶). La maladie qu'Eumélus appelle ναυτιασμός (*Hipp. B. 130,136*) est décomposée chez Columelle 6,34,1 en deux maladies différentes, *fastidium ciborum* et *nausea*. La santé du cheval qui a eu mal à l'épaule est reconstituée grâce à des nourritures de plus en plus riches chez Columelle (*firmioribus cibus* 6,30,7), mais grâce au retour aux nourritures accoutumées chez Eumélus : τὴν ἐξ ἔθους τροφήν (*Par. 1071*).

Deux erreurs de Columelle ne se retrouvent pas dans Eumélus. Nous avons déjà vu l'exemple de l'erreur ancienne sur *satis* (*si satis est macies*) dans Columelle, corrigé à juste titre en *sanis* par les éditeurs : Eumélus portait un texte sans faute. En Colum. 6,31,2, il y a une faute partagée par tous les manuscrits (SAR) de *herbe* pour *hederae*. Il s'agit d'utiliser des racines de lierre, ce qui est un ingrédient assez rare et qu'on ne retrouve qu'une autre fois dans le *CHG*⁵⁷. La faute a été corrigée par les éditeurs grâce à Palladius 14,24,1... et grâce à Eumélus qui porte κισσοῦ⁵⁸.

On pourrait multiplier ce genre d'inadéquations, mais il y a de plus solides arguments.

Les deux paragraphes sur les maladies spécifiques aux juments (*equae*, Colum. 6,34,2 et 35) sont bien plus proche de la tradition grecque (notam-

⁵⁴ Varron *rust.* 2,1,22 ; Eum. *Hipp. B.* 107,3 ; Colum. 6,30,3 ; Pelagon. 4.

⁵⁵ Adams 1984, 24 avait relevé des similitudes d'expression, sans prouver le sens de l'emprunt.

⁵⁶ Les deux ingrédients se rencontrent dans les *Hippiatrica*, bien que ce soit ῥάπανος qui soit employé par Eumélus en deux autres occurrences (B. 2,8 et *Par.* 755,4), et par Chiron 768d dans le même type d'emploi.

⁵⁷ Africanus *Cant.* 8,9.

⁵⁸ L'attribution à Eumélus des *Hipp. B.* 69,25 ne résulte pas d'une nomination explicite dans le manuscrit, mais ne fait aucun doute pour Fischer 1980, 60.

ment Aristote *HA* 8,24) que de la tradition latine, qui ne prend en compte que le cas des étalons (*iumenta, equi, pecora*), comme on le voit dans les divers canons du cheval.

Eumélus s'appuie sur un lexique déjà constitué, tandis que Columelle cherche avec plus ou moins de bonheur de nouveaux équivalents. Quand Eumélus propose une saignée pour soigner l'épaule dans laquelle le sang s'accumule, *Par.* 1071 ἐὰν αἷμα ὤμους πληρώσῃ, Columelle 6,30,6 évoque la même maladie par l'expression *si armos laeserit aut sanguinem demiserit*. *Sanguinem demittere* est une expression rare (contrairement à *sanguinem emittere*), que reprendra Palladius 22,9, mais qui, chez Aulu-Gelle 18,10,5, signifie « saigner », ce qui n'est pas le sens ici.

Eumélus est connu pour avoir écrit un ouvrage sur la morve équine, cité avec de grands éloges par Théomnestos⁵⁹. Or, on voit mal comment il aurait pu distinguer les quatre formes de morve à partir de Columelle, si l'agronome avait été sa source, étant donné que Columelle n'a rien compris à cette maladie : il est vrai qu'elle s'appelle en latin *morbus*, et il a cru qu'il s'agissait d'une maladie en général (*est enim pestifera labes...* 6,34,2 ; *est etiam illa grauis pernicies...* 6,14,1) ; et il n'a pas reconnu la parenté avec *suspirium* (6,14,1) qui désigne les symptômes respiratoires de la morve. Un autre exemple d'erreur : dans le passage 6,5,1 sur les maladies contagieuses apparaît une « truie malade porteuse de peste », *sus aegra*, étymologie pour le moins originale. Mais il est probable que *sus aegra* glose le nom de maladie *scrofae* « scrofules, écrouelles », un hellénisme sémantique créé à partir de χοιράδες, de même sens, présent en grec depuis Hippocrate⁶⁰. Bien malin qui pourrait donc, à partir du texte de l'agronome, restituer les maladies des équidés et leurs noms.

On pourrait avancer que l'hippiatre Eumélus a prolongé par ses connaissances personnelles le livre 6 de Columelle ; mais si Eumélus est un hippiatre reconnu par ses pairs comme étant une sommité, on se demande pourquoi diable ce médecin grec⁶¹ issu « de Thèbes aux 7 portes », dont le nom est homonyme d'un célèbre auteur épique archaïque (*Corinthiaca*), irait prendre

⁵⁹ Theomn. *Hipp.* B. 2,22. Sur ce sujet, voir notre contribution à paraître dans les Actes du colloque de Messine.

⁶⁰ Cf. Chiron 87 ; Cass. Fel. 26 ; Hippocr. *Aphor.* 3,26,4 (Littré 4,498). On trouve la même erreur dans Plin. *nat.* 26, 38 : *suum quidem et pecoris omnis remedium...* Il superpose Col. 6,5,1 (*sus aegra*) et 3 (*omni pecori*), pour soigner les porcs grâce à la racine d'hellébore (alors que chez Columelle, la truie malade constitue un vecteur de maladie et non l'animal à soigner). Pourtant, il est probable que Pline trouve ici sa source chez Celse et non chez Columelle, qui reproduit Celse comme il l'avoue à la fin du passage (6,5,5). L'erreur *sus aegra* pour *scrofae* était peut-être déjà chez Celse.

⁶¹ Eumélus est *medicus* chez Chiron 351 et Apsyrtes B. 2,8.

ses renseignements chez un vulgarisateur latin qui n'est ni hippiatre, ni même ἵπποτρόφος (contrairement à Varron qui disait élever des troupeaux de chevaux à Réate). Eu égard aux connaissances respectives de chacun, il est beaucoup plus probable que c'est Columelle qui s'est inspiré d'Eumélus (ou qu'ils ont une source commune). De manière générale, une constante du style de Columelle est qu'il évite absolument les hellénismes dans les noms de maladies, qui sont, chez lui, trop latins pour être honnêtes : les maladies des chevaux (*morbi*) sont *macies*, *lassitudo*, *frigus*, *si urinam non facit* (les autres auteurs ne se gênent pas pour écrire *dysuria*), *capitis dolor*, *si maxillae dolent*, *si armos laeserit*, *bilis*, *uermes*, *lumbrici*, *tussis*, *impetigo*, *scabies*, *muscae uulnera infestantes*, *dolor oculorum*, *fastidium ciborum*, *nausea*, *suppuratio*, *rabies*, *suffraginosa (mula)*, *flemina*, *languor*. On ferait la même remarque à propos des maladies des bœufs. Il s'agit de toute évidence d'une éviction systématique du vocabulaire grec, qui ne se comprend que s'il a entrepris de donner ses lettres de noblesse à l'agronomie latine, à partir de sources grecques. Cette politique est originale : les auteurs médicaux latins de la même époque emploient largement les hellénismes⁶².

Comment expliquer alors les latinismes d'Eumélus relevés par J. N. Adams dans son article de 1984 sur « Pélagonius, Eumélus et un écrivain latin perdu⁶³ » ? L'auteur pensait qu'Eumélus avait une source latine, commune avec Pélagonius, et il réfutait la possibilité que ce soit une œuvre perdue de Columelle – il ne semble pas avoir pensé à la traduction latine de Magon, dont il pourraient s'être inspirés tous deux⁶⁴.

⁶² Langslow 2000, 77 : 26,5 % chez Celse, 27% chez Scribonius Largus.

⁶³ Adams 1984, 19-22. Toutefois, la liste de latinismes relevée par J. N. Adams demanderait à être amendée : p. 19, le latinisme γλανδούλα est utilisé en grec depuis Dioscoride ; p. 20, l'exigence de percer la peau avec un instrument en pierre (λίθω) n'est pas une incompréhension d'un hypothétique latin *cautes*, rarissime en médecine, mais une prescription magique excluant l'emploi d'un instrument en métal ; ainsi Soranos *Maladies des femmes* 2,6 critique les habitudes superstitieuses des sages-femmes qui refusent l'emploi du fer pour couper le cordon : αἱ πολλοὶ δὲ τῶν μαιουμένων ὑέλω ἢ καλάμω ἢ ὄστράκω ἢ τῷ λεπίω τοῦ ἄρτου δοκιμάζουσιν τὴν ἀποκοπὴν ἢ λίνω βιαίως ἀποσφίγγασαι, τῷ δυσσιώνιστον εἶναι τὴν ἐν τῷ πρώτῳ χρόνῳ σιδήρου τομὴν.

⁶⁴ L'exemple des pois que nous citons plus haut pourrait en être un indice : en *Hipp. B.* 22,7 apparaissent chez Eumélus des pois (πίσσοι) qui ne sont pas dans Columelle 6,31,1. La graphie de πίσσοι avec deux σ est ultra-tardive, elle apparaît selon la *TLG* seulement au IX^e siècle. Le texte de Columelle recommande de piler les lentilles, *pinsita lente*. Telle qu'elle est chez Columelle, l'expression n'est pas susceptible de confusion, mais le participe existe aussi sous la forme *pistus* ; l'expression *pista lente* pourrait avoir été mal lue *pissa lente* et le premier mot confondu avec le pluriel de *pisum* ; cela expliquerait les deux σ d'Eumélus, qui dériverait du même ouvrage latin que Columelle (aucun manuscrit de Columelle ne donne la variante *pista*).

Il y a toutefois un biais méthodologique : le texte d'Eumélus qui nous est parvenu n'est pas l'original. Ce sont des extraits conservés au sein du *CHG*, dont nous ne savons pas l'histoire. La transmission des auteurs gréco-romains d'hippiatrie a été un aller-retour perpétuel entre les deux langues. Par exemple, le *CHG* conserve des extraits de Pélagonius traduit en grec, mais aussi des extraits de l'agronome carthaginois Magon traduits en grec, parfois à partir du latin (voir plus bas), lui-même traduit du punique. Le texte de Chiron 352 donne la parole à Eumélus, et à la première personne encore, mais en latin⁶⁵. Un Apsyrtus latin est conservé dans Pélagonius 278. Il est donc possible que ces latinismes et ces maladresses relevées par J. N. Adams, et qui cadrent mal avec l'admiration qui lui vouent les autres hippiatres grecs, soient l'effet d'une retraduction. Le texte grec original d'Eumélus, que pouvaient lire Apsyrtus et Théomnestos, aurait été traduit en latin. Puis cette traduction latine aurait été retraduite en grec, comme Pélagonius, et insérée dans le *CHG*. Les maladresses de traduction et les latinismes ne seraient donc pas à mettre au compte de l'auteur, mais du traducteur⁶⁶.

La comparaison systématique des *loci similes* de Columelle et d'Eumélus met encore en lumière quelque chose dont on ne s'est pas encore avisé : ils concernent tous le même passage de Columelle (30-34) qui est celui sur les maladies du cheval. Il est tout à fait possible que Columelle ait eu sous les yeux à ce moment là le texte d'Eumélus qu'il aurait exploité, latinisé, et dont il nous conserverait l'ordre perdu par l'éparpillement du *CHG*.

6. Eumélus et Magon

On peut essayer d'apprécier l'ancienneté d'Eumélus par rapport à Magon. Il existe au moins un passage sur lequel un extrait de Magon peut être confronté aux textes d'Eumélus, d'Apsyrtus et de Pélagonius : c'est celui qui propose une recette contre la morve respiratoire⁶⁷ (δύσπνοια, *suspirium*) à base de bouillon de chiot de lait (Speranza fr. 53). Un certain nombre de divergences se font jour. Alors qu'Eumélus (suivi par Hiéroclès) recommande un coq (ἀλεκτρούνα) pour mettre dans le bouillon destiné à soigner la morve,

⁶⁵ Chiron 352. Les paroles rapportées d'Eumélus ne sont pas une citation de première main, mais viennent d'Apsyrtus *Hipp. B.* 2,8.

⁶⁶ La traduction latine d'Eumélus se rencontre par exemple en Chiron 5, dont le contenu est attribué à Eumélus par Apsyrtus *Hipp. B.* 10,1 ; en Chiron 498-500 = Eumél. *Hipp. B.* 29,8 (l'attribution à Eumélus de la version de Chiron ne peut être mise en doute, son texte présente en effet les stylèmes propres à la version latine d'Eumélus mis en lumière par Adams 1984 (notamment l'usage de *leuigare* pour traduire λειώω « réduire en poudre »).

⁶⁷ La morve respiratoire se caractérise par un jetage abondant dû aux ulcères de la muqueuse pituitaire et par des difficultés respiratoires.

Pélagonius et Magon lui substituent un chiot de 10 jours : *catulum dierum X*, σκυλακίω ὅσον ἡμηρῶν δέκα.

Le texte grec de Magon partage avec Pélagonius une omission d'un mot, <olei> *lentisci*, <...> φακῆς, qui laisse l'adjectif seul⁶⁸ ; il a été à nouveau corrigé dans Magon pour réparer l'incohérence, et l'huile de lentisque (*lentiscum*, -i) devient des lentilles (*lens*, -ntis, φακῆ, ἦς). L'explication la plus probable de la divergence part du texte latin : *lentis/lentisci*. Les deux auteurs partagent donc une source commune latine, en tout cas Pélagonius ne peut s'inspirer ici du texte grec tel qu'il est conservé dans le *CHG*. Le texte d'Eumélus est correct.

Une autre faute commune de Magon et de Pélagonius en ce même passage est plus surprenante : ils affirment tous deux que le cheval a douze veines au total : *duodecim uenas omnes equi soluito*, τὰς δώδεκα φλέβας πάσας τοῦ ἵππου λύσας, ce qui est faux et démenti dès l'Antiquité par Végèce⁶⁹. Il s'agit sans doute non pas de douze veines au total, mais de veines propres à la saignée⁷⁰. Le *omnes* qui semble si erroné répond au défini τὰς δώδεκα φλέβας τοῦ ἵππου. Le texte d'Eumélus (*M* 1096) ne disait pas exactement cela : il fallait saigner le cheval à douze *endroits* (αἷμα ἐκ δώδεκα τόπων λάμβανε).

Ces exemples laissent penser qu'Eumélus ne s'est pas inspiré en ce passage du Magon latin. Aurait-il pu s'inspirer du Magon grec ? Cela est peu probable, dans la mesure où toutes les sources s'accordent pour faire d'Eumélus un Thébain ; et si l'influence de Magon sur l'agronomie romaine est recon-

⁶⁸ *Hipp. B.* 27,6 (Μάγωνος) : <...> φακῆς ξέ. c' (lentilles, *lens*, -ntis) ; Pelagon. 208,1 (sans nom de source) : <olei> *lentisci hem.* (lentisque, *lentiscum*, -i) ; la leçon de Pélagonius nous est garantie par Eumélus *Hipp. B.* 27,5 et *Par.* 1096 : ἐλαίου σχινίνου ξέστου τὸ ἡμισυ (huile de lentisque). La faute avait déjà été signalée par K. Hoppe, 1927, 218. L'explication la plus probable de la divergence part du texte latin : *lentis/lentisci*. En effet, il est plus difficile de penser que φακῆ, les lentilles, aurait pu donner lieu à une traduction par *lentisci* (= σχινίνου) ; de surcroît, <olei> *lentisci* apparaît dans une série d'huiles (huile vieille, de laurier, de rose). *Lentisci*-σχινίνου est donc la bonne leçon. La perte du premier mot *olei* dans le texte latin (situation reflétée par Pélagonius) aurait entraîné une correction de *lentisci*, devenu incompréhensible seul, en *lentis* par omission des deux dernières lettres. Le texte grec de Magon serait donc ici une traduction du latin.

⁶⁹ Pelagon. 208 ; Magon *Par.* 1099 τὰς δώδεκα φλέβας πάσας τοῦ ἵππου λύσας. Au contraire, Veg. *mulom.* 3,4 et les *Hipp. Cant.* 93,24 lui attribuent 34 veines.

⁷⁰ Encore que les veines propres à la saignées soient plus nombreuses (15), quand on fait le compte chez Pélagonius : la veine céphalique (*matrix, uenae ceruicis*), à droite et à gauche, 2, les veines des antérieurs (*uenae medio in utroque crure, de brachiolis*), 2, les veines des postérieurs (*uenae de inguinibus, de femoribus*), 2, les veines sous l'oeil (*infra oculum*), 2, celle du palais (*de ore, de palato*), 1, des tempes (*de temporibus*), 2, des boulets (*de articulis, de pedibus, a corona*) 4.

nue⁷¹, il est très peu mentionné dans l'agronomie grecque⁷². En revanche, on ne peut exclure que le texte de l'hippiatre Eumélus ait été ajouté au corpus magonien par Cassius, ou, s'il est plus ancien, qu'il ait voyagé à Carthage pour être traduit et intégré directement dans le corpus d'agriculture punique. Les contacts entre Grecs et Puniques ont précédé les contacts avec les Romains ; la littérature grecque était connue à Carthage⁷³.

Dans ces hésitations chronologiques, il faut prendre en compte le fait suivant : les parallèles entre Eumélus et Magon se trouvent autant dans la version de Silanus que dans celle de Cassius, dans le Magon latin et dans le Magon grec⁷⁴. Dès lors, il est difficile de penser que c'est Eumélus qui se serait inspiré de Magon, puisqu'il aurait fallu qu'il emprunte à la fois à la version latine et à la version grecque, ce qui semble une solution plus compliquée. En revanche, la présence d'Eumélus dans ces deux traductions de Magon, dont l'une n'est pas enrichie, laisserait penser qu'Eumélus constituait pour Magon une source.

7. *Veteres auctores nostri* / οἱ πρὸ ἡμῶν ?

Il est très difficile, à partir des textes de l'Antiquité Tardive qui nous restent, de remonter plus précisément la piste d'éventuels textes hippiatriques antérieurs à Columelle. Il est tout juste possible de faire des remarques et des

⁷¹ Varron 1,10 cité plus bas ; Martin 1971, 37-52.

⁷² Diophane de Bithynie, abrégiateur de Cassius, apparaît quelques fois dans les *Géoponiques*.

⁷³ Que Magon ait eu des sources grecques en composant son corpus est certain. Martin 1971, 51, estime que « Magon... ne s'était pas borné à puiser ses connaissances dans les réalités carthaginoises, mais avait élaboré un ouvrage de portée beaucoup plus générale, grâce à une étude des auteurs étrangers à son pays ». Étudiant la littérature, Krings 1995, 35, estime que l'on a sous-estimé, « à Carthage, la littérature en langue grecque ». De fait, certains philosophes carthaginois écrivent directement en grec. Krings 1991, 661-664, montre que quand Salluste (*Jug.* 17,7) parle des livres puniques de Hiempsal, il fait référence à une source lue en grec ; cette langue était la langue internationale (Bonnet, 1991, 151). L'article de Baurain 1992 montre que le grec pouvait même être la langue de rédaction des auteurs puniques. Selon l'article « littérature » du *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique* (Lipinski 1992, 264), « c'était néanmoins le grec ou le latin qui dominait alors dans les centres urbains et les milieux cultivés ». Il est donc très difficile de savoir à quel moment l'hippiatrie grecque a été intégrée au corpus magonien : pendant la composition du traité punique ? ou bien au moment de la recomposition de Cassius ?

⁷⁴ Eum. *Hipp. Par.* 1096 = Magon *Hipp. B.* 27,6 (fr. 53 Speranza ; nous avons montré à propos des fautes sur l'huile de lentisque et les pois qu'il s'agissait d'une traduction du latin) ; Eum. *Hipp. B.* 29,8 = Cassius dans Théomnestos *Hipp. B.* 29,6 (fr. 55 Speranza).

hypothèses en regroupant les indices fournis précédemment par les emprunts et les contresens de traduction.

Dans beaucoup de passages qui ont des échos dans le reste de la tradition, Apsyrtus cite οἱ πρὸ ἡμῶν, « nos prédécesseurs », dans les chapitres sur la morve (*Hipp. B.* 2, 8 et 129,2), le *stremma* (*B.* 9,4), le tétanos (*B.* 34,5 τῶν πρὸ ἡμῶν μεγάλων ἀνδρῶν), la maigreur (*B.* 68,1). Les hippiatres latins évoquent eux aussi les « vieux auteurs », dont le trait principal est l'ancienneté : *maiores* (Pélagonius § 4 sur les maladies, § 256 sur le *stremma*), *ueteres auctores* (Chiron § 37 sur les fractures) ; *ueteres auctores nostri* (Chiron § 5 sur la saignée, § 166 sur la morve) ; *antiqui* (Végèce *mulom.* 1,2 sur la morve), *ueteres* (Vég. *mulom.* 1,3 sur le *profluuium Atticum*, et 2,49,5 sur l'usage des caustiques). Végèce *mulom.* 2,79,16 cite les *ueteres* qui se sont inspiré de la coutume sarmate de la fumigation, les mêmes qu'Apsyrtus *Hipp. B.* 2,8 appelle οἱ πρὸ ἡμῶν. Columelle aussi affirme s'inspirer généralement des Anciens (livre 6, préface § 6 : *maiorum secuti praecepta posteritati mandauimus*), ainsi que Virgile *Georg.* 1,176 : *ueterum praecepta*, mais à propos, il est vrai, de l'agriculture⁷⁵. Ces mentions font référence à une littérature hippiatrice qui ne nous est plus accessible, et qui était désignée dès le début de l'Empire par la mention *Veteres auctores*, sans nom propre.

La première question est de savoir si ces *auctores* étaient grecs ou latins. De fait, *nostri* est employé par un seul Latin, Chiron, dont il est notoire qu'il traduit des sources grecques. Au § 164, relevant la multiplicité des noms qui ont été donnés à la morve, il précise : *morbus uerissime uocatur maleos*, « pour être exact, elle s'appelle maladie de la morve (*morbus maleos*) ». Or *maleos* est le génitif de μάλις, le nom grec de la maladie ; le *nostri* qui suit ce paragraphe (166 *apud ueteres nostros*) doit donc être replacé dans un contexte culturel grec. *Veteres auctores nostri* est une traduction du grec chez Chiron ; les autres latins ne disent pas *nostri*, mais *ueteres*. À propos de la saignée de printemps à laquelle il ne faut pas habituer les animaux, Chiron 5 dit aussi *ueteres auctores nostri* pour évoquer Apsyrtus et Eumélus⁷⁶, tandis que Végèce 1,22,1 dans le même contexte, dit simplement *ueteres autem prudentioresque auctores : nostri* a disparu.

Ces auteurs qui fonctionnent comme une référence incontournable⁷⁷ sont pourtant anonymes, ce qui s'explique mal au regard de leur importance dans

⁷⁵ Sur l'inspiration vétérinaire de Virgile, voir Gitton-Ripoll 2018, 163.

⁷⁶ *Hipp. B.* 10,1.

⁷⁷ Chiron 6 *Hanc ergo consuetudinem non faciendi recte obseruabimus et circa maiores aetates semper facere ; Aps. Hipp. B.* 34,4 ἵνα μὴ δόξωμεν τῶν πρὸ ἡμῶν μεγάλων ἀνδρῶν ἐκβάλλειν τοὺς ἀφορισμοὺς.

la tradition. Nous allons proposer plusieurs hypothèses pour identifier cette source, dont il restera ensuite à expliquer l'anonymat.

7.1. Il s'agirait d'un traité contenant la traduction grecque de Magon par Cassius Dionysius d'Utique. Plusieurs extraits de Magon sont en effet conservés dans le *CHG* et dans Pélagonius.

Ce corpus contenait une traduction grecque de Magon, augmentée d'auteurs grecs, comme l'indique Varron *rust.* 1,1,10 :

« Mais la célébrité de Magon de Carthage dépasse la leur à tous : écrivant en langue punique, il a embrassé des sujets divers en vingt-huit livres, que Cassius Dionysius d'Utique a traduits en vingt livres et qu'il a envoyés en langue grecque au préteur Sextilius ; dans ces volumes il a ajouté beaucoup de faits (*non pauca*) empruntés aux auteurs grecs que j'ai mentionnés et retranché de ceux de Magon la valeur de huit livres » (trad. J. Heurgon).

Magon peut-il donc être la source commune désignée par *ueteres nostri*, ou οἱ πρὸ ἡμῶν ? Ce n'est pas à exclure, toutefois les extraits de Magon portant sur l'hippiatrie réunis par Speranza ne font que trois pages⁷⁸. On peut donc chercher d'autres « vieux auteurs », et Eumélus paraît une piste toute désignée.

7.2. Dans tous les ensembles de *loci similes* mentionnant les « auteurs anciens », il y en a un seul qui cite un nom propre, celui sur la morve équine. Il est attribué à Kassios de Thèbes (Théomnestos arabe⁷⁹ § 37), ou Hippaios de Thèbes, Ἰππαίου περι μάλεως, ὃς Θηβαῖος ἀπὸ τῆς Ἑλλάδος Θηβῶν τῶν ἑπταπύλων γράφει περὶ ἀρθριτιδος μάλεως (Théomn. *Hipp. B.* 2,22). Les autres passages parallèles ne citent pas de noms propres⁸⁰. Nous avons montré que sous ces différents noms il fallait voir la personne unique d'Eumélus de Thèbes, dont le nom aurait été diversement déformé⁸¹. La place d'Eumélus par rapport aux Anciens est toutefois fluctuante. Un ensemble comme Apsyrus *Hipp. B.* 2,7-8 cite les Anciens *après* avoir cité Eumélus⁸². Mais en Chiron 5, *ueteres auctores nostri* se superpose à Eumélus cité par Apsyrus *Hipp. B.*

⁷⁸ Speranza 1971, 100 et 104-107 (7 extraits). Même s'il a existé d'autres extraits qui ne nous sont pas parvenus, l'ouvrage de Magon appartenait au genre des *Géorgiques* (*Hipp. B.* 33,8 et 15) plutôt qu'à celui des *Hippiatrica*, et les pages consacrées aux chevaux étaient forcément limitées. Varron *rust.* 2,5,18 recommande de faire lire Magon à son bouvier, mais le même conseil n'est pas donné quand il s'agit des chevaux.

⁷⁹ Saker 2008, 39.

⁸⁰ *Apud ueteres nostros* (Chiron 166), τοῖς πρὸ ἡμῶν (Aps. *Hipp. B.* 2,3), παρὰ τοῖς ἀρχαίοις (Théomn. *Hipp. B.* 2,22).

⁸¹ Gitton-Ripoll à paraître.

⁸² *Hipp. B.* 2,7 : ὡς εἴρηται καὶ Εὐμήλω τῷ Θηβαίῳ ; *Hipp. B.* 2,8 : εὐρέθη δὲ καὶ τοῦτο τοῖς πρὸ ἡμῶν...

10,1 sur la saignée de printemps. Quoi qu'il en soit, Eumélus est singulier et ne saurait à lui seul justifier le pluriel *maiores*.

7.3. La possibilité que cette source ancienne soit une compilation de la littérature hippiatrice grecque d'époque classique ou alexandrine, que nous avons perdue, n'est pas à dédaigner. Il s'agirait par exemple des auteurs sources d'Apsyrtus dont nous avons déjà parlé. Elle serait antérieure à Apsyrtus et à Virgile, qui évoquent déjà les Anciens. L'existence de traités grecs hippiatrics dès l'époque classique nous est attestée par Aristote *HA* 8,24 [604b], qui clôt ainsi son passage sur les maladies du cheval : « En somme, aux dires des spécialistes (φασιν οἱ ἔμπειροι), presque toutes les affections qui atteignent l'homme frappent aussi le cheval et le mouton » (trad. P. Louis CUF 1969). Cette référence d'Aristote à une tradition vétérinaire d'« hommes d'expérience », qui avait fait le travail d'adapter la discipline hippiatrice à la science médicale grecque, est confirmée par la proximité des deux lexiques pathologiques, humain et animal⁸³.

Un autre argument en faveur de l'existence d'une littérature hippiatrice grecque pré-romaine est la présence de termes poétiques empruntés à l'épopée grecque. Chez Eumélus, la gorge est désignée par le mot λαϊμός qui vient de l'épopée (Homère, Apollonios⁸⁴) et non de la médecine⁸⁵. Eumélus, qui évoque pour Théomnestos des souvenirs littéraires de la légende de Thèbes (« Eumélus de Thèbes aux sept portes »), n'est pas le seul à insérer des termes poétiques dans la littérature technique : on a déjà vu *nutritor equorum* dans l'Apsyrtus latin, qui rend ἵπποτρόφος (Hésiode, Pindare, Xénophon), mais il y a surtout, chez Apsyrtus et Hiéroclès, mais pas dans Eumélus⁸⁶, l'expression homérique μῶνυξ ἵππος, « le cheval au sabot unique », qui désigne l'animal par sa qualité de solipède, contrairement au bœuf dont le sabot a deux onglons ; cette expression est traduite en latin dans Chiron par la périphrase *qui sunt rotundae ungulae*⁸⁷, qui signale les emprunts à cette source.

⁸³ Gitton 1998, 108-111. Certains concepts médicaux sont ainsi appliqués à tort aux équidés : léthargie (*lethargus*), vomissement (*uomunt*).

⁸⁴ Λαϊμός se trouve deux fois chez Eumélus (*Hipp. B.* 75, 9 et 107, 3), trois fois dans le Pélagonius grec (*B.* 42,6 ; 86,3 ; 101,9), une fois chez Hiéroclès (*B.* 61,4), mais pas chez Apsyrtus. Le reste des occurrences est anonyme (*B.* 60,1 ; 129,55).

⁸⁵ Il est attesté deux fois chez Hippocrate (*De corde* 2,8, Littré 9,80 et *Epid.* 2,6,6 Littré 5,134) et aussi peu chez Galien (*In Hippocratis de uictu commentaria* 15,656 K) qui met le terme à distance en disant « ce qu'on appelle λαϊμός », κατά τὸν καλούμενον λαϊμόν. Sur les procédés de mise à distance, voir Serbat 1973.

⁸⁶ *Aps. Hipp. B.* 2,8 ; 10,4 ; 33,4 ; 95,1 ; Hiéroclès *B.* 33,14 ; 130,133 ; anonymes *B.* 117,2 ; 115,4.

⁸⁷ Chiron 132 ; 270, 497-498.

Un autre argument résiderait dans l'extrême corruption de ces passages (Chiron 352) qui se justifierait par leur ancienneté déjà sous le Haut-Empire.

Cette hypothèse d'un recueil hippiatrice grec datant de l'époque classique ou alexandrine est très difficile à mettre en évidence, parce que les extraits que nous en ont conservé les auteurs tardifs sont réécrits, traduits et re-traduits, modernisés, et qu'il est difficile de s'appuyer sur des faits linguistiques indubitables, faute d'éléments historiques plus probants.

7.4. Ce qui est sûr, c'est que dès le premier siècle av. J.-C., avant même l'*Agriculture* de Celse et les livres de Columelle, il existait à Rome deux compilations de médecine hippiatrice : premièrement les *maiores/ueteres* cités dès Virgile et Columelle, qui seraient une compilation d'hippiatrie grecque, et secondairement Magon, traduit en latin et en grec. Or, il existe un témoin latin de la fin de la République qui a pu s'inspirer également de ces sources, c'est Varron : il cite « Magon et Dionysius » (c'est-à-dire Magon latin et Cassius Dionysius d'Utique traducteur grec de Magon) à propos de la conception des juments (2,1,27), mais, à propos de l'hippiatrie, ne cite aucun nom mais fait seulement référence au manuel que le pâtre (*pastor*) doit posséder, qui lui indique les symptômes et les causes (2,1,23), mais aussi les soins (*signa morborum et genera curationum, quae pastorem scripta habere oportet. Itaque ab hoc in Graecia potissimum medici pecorum ιππιατροί appellati* 2,7,16). On notera que dans cette phrase, Varron use du sens spécialisé de *pecus* = *equus*, que l'on retrouvera dans Columelle et dans Pélagonius, alors que dans la préface il employait le mot dans son sens large : petit et gros bétail⁸⁸. *Pecus* est ici le calque sémantique de κτήνος, que l'on rencontre au sens de « chevaux » dans le *CHG*⁸⁹. Varron aurait donc eu pour source ce manuel du pâtre – mais en grec, ce qui pose problème, puisque les pâtres de Varron ne sont pas supposés savoir le grec⁹⁰ ; il devait donc en exister aussi une traduction latine, que le *magister pecoris* et l'*armentarius* savaient lire⁹¹.

De quoi était constitué ce manuel du pâtre ? Le passage varronien sur les causes des maladies (2,1,22) est parallèle à celui d'Eumélus *Hipp. B.* 107,3 ; il s'agit du même passage dont Elizabeth Fisher avait déjà étudié le rapport à

⁸⁸ Préface du livre 2,6 : « j'ai possédé de grands troupeaux (*pecuarias grandes*), de moutons en Apulie et de chevaux dans le Réatin » (trad. Ch. Guiraud CUF).

⁸⁹ Les occurrences sont au nombre de 70, voir *TLG* électronique *sub κτήνος / Hippiatrica*.

⁹⁰ Varron *rust.* 2,10,4 recommande les esclaves gaulois comme les meilleurs pour s'occuper des bêtes de somme (*iumenta*). On peut imaginer que Varron, à l'occasion d'un voyage en Épire où il a discuté avec des propriétaires de grands troupeaux (*rust.*, prologue du livre 2), a ramené un exemplaire grec de traité hippiatrice.

⁹¹ Varron, 2,1,23 ; 2,2,20 ; 2,5,18 ; 2,7,16 ; 2,10,10.

Columelle ; il est plus probable que c'est Varron qui traduisait l'auteur grec que l'inverse, pour des raisons de spécialisation professionnelle, et à cause de la chronologie que nous avons établie⁹². Il est donc possible que ce traité hippiatricque à usage pratique ait été constitué d'extraits de cette littérature hippiatricque grecque perdue.

Ceci expliquerait l'anonymat général de cette source sans titre ni auteur, désignée seulement par « les Anciens ». Il s'agit apparemment d'un manuel de pâtres, pas de littérature ; des siècles plus tard, Végèce dans la préface du livre 1,9 relève encore la honte que peut provoquer chez l'honnête homme le fait d'avoir des connaissances en hippiatricque (et de fait, Varron affecte de n'y rien connaître, et renvoie pour toutes les maladies à ces fameux manuels ; Virgile lui non plus, dans le troisième livre des *Géorgiques*, n'avance pas l'ombre d'une maladie du cheval, alors qu'il s'étend longuement sur la gale des brebis, qui a acquis droit de cité dans la littérature latine depuis Caton 96). De surcroît, la version latine qui courait dans les campagnes romaines était peut-être mal traduite. Citer « les auteurs anciens » permet d'omettre pudiquement le fait qu'on s'inspire à ce moment-là de littérature technique bas de gamme. On comprend d'autant mieux les efforts de Columelle puis de Pélagonius pour doter la littérature latine de textes enfin bien écrits, à destination des aristocrates et non plus des bergers.

Un dernier élément peut appuyer cette hypothèse. Les *Hipp. B.* 1,24 proposent un texte dont l'auteur est Εὐμηλος ἤτοι Χείρων⁹³. L'hésitation entre ces deux noms est, pour nous, surprenante, ne serait-ce parce qu'elle laisserait penser qu'Eumélus faisait partie d'un corpus chironien déjà constitué. Mais elle est à prendre en considération, dans la mesure où c'est la première fois que l'auteur est cité dans le corpus, et qu'il s'agit d'une sorte de présentation. Cette formulation en ἤτοι se trouve une autre fois dans le *CHG*, en *B.* 29,6 : Θεομνήστου <ἤτοι> Κασσίου, que les éditeurs glosent *Cassius apud Theomnestum* et rapprochent de la formulation des *Hipp. Par.* 545 : Κασσίου <ἐν> τοῖς Θεομνήστου ἠπατικόν. Le recueil de Théomnestos (τὰ Θεομνήστου selon le *CHG*) conserverait donc des extraits de Magon, dans la version de Cassius. Il en est sans doute de même pour le rapport entre Eumélus et Chiron : l'hippiatre thébain aurait pu être conservé dans un recueil qui portait le nom de Chiron ; il suffirait d'ailleurs de peu de changements pour

⁹² Varron reproduit également d'autres *topoi* de la littérature hippiatricque que l'on trouve aussi dans Columelle : le canon du cheval (2,7,5) ; la détermination de l'âge d'après les dents (2,7,2-3), le pavement du sol de l'écurie (2,5,16 et 2,7,10).

⁹³ Nous suivons le texte des *Hipp. B.* En revanche, les *Hipp. Par.* 4 portent Εὐμήλου ἤτοι Ἡρώνας, leçon que préfère suivre A. Mc Cabe (2007, 102), rapprochant ce Héron du Hiéron mentionné par les *Hipp. B.* 3,3. Ce choix suppose deux corruptions différentes du nom propre, une dans chaque collection.

obtenir Εὐμήλου ἐν τοῖς Χείρωνος. Si ce titre mentionnant Chiron était celui du manuel du pâtre, on comprend que les auteurs plus littéraires aient hésité à reproduire autrement que sous forme d'allusion mythologique⁹⁴ un garant aussi peu historique.

Conclusion

La méthode consistant à confronter, sur un même sujet, un ensemble de *loci similes* pour en dégager les rapports grâce aux fautes communes s'est révélée fructueuse, et permet de tirer les conclusions suivantes sur la chronologie relative des auteurs.

La proximité entre Pélagonius et Végèce ne s'explique pas seulement par ce que le second a emprunté au premier, mais aussi par une source commune, un Apsyrtus latin, qu'ils ont consultée indépendamment l'un de l'autre. Cette traduction est reprise également par Chiron ; Pélagonius l'a remaniée stylistiquement.

Apsyrtus et Columelle sont des auteurs qui n'interfèrent pas entre eux ; on ne peut donc dater le premier grâce au second. Quant à la proximité d'Eumélus et de Columelle, elle ne s'explique sans doute pas par un emprunt de l'hippiatre grec à l'agronome latin, qui a gommé de son texte tous les hellénismes et modifié la présentation d'un certain nombre de maladies.

Eumélus de Thèbes serait l'un des auteurs représentatifs d'une littérature grecque hippiatrice perdue, qui peut remonter jusqu'à la Grèce classique. Cette littérature serait désignée dans les textes de l'Antiquité Tardive par l'expression « les Anciens » et aurait été notamment représentée, dans la Rome républicaine, par le manuel du pâtre dont parle Varron, sous un titre général qui pouvait évoquer Chiron.

La médecine vétérinaire aurait ainsi circulé de la même manière que la médecine humaine, du monde grec vers le monde romain, en passant par Carthage, ce qui va à l'encontre des idées reçues ; mais le genre hippiatrice n'est pas né dans l'Antiquité Tardive : les textes d'Ougarit conservent des extraits qui datent du premier millénaire av. J.-C. et sont déjà, pour la forme (*si quod iumentum...*), semblables à nos traités⁹⁵. L'hippiatrie grecque aurait pénétré le monde romain, peut-être à partir du moment où les traités agronomiques de Magon étaient eux aussi traduits en latin ; en tout cas avant Varron. Un effort de retraduction et de reformulation aurait été entrepris au

⁹⁴ Virgile, *georg.* 3,550 ; Colum. Préf. 1,32. La Souda *s.u.* Χείρων attribuait en effet au Centaure un ouvrage hippiatrice. Oder 1901, XVI, note 2, relève encore deux autres allusions à Chiron, chez Apsyrtus et chez Hiéroclès. Inversement, Eumélus est cité par la *Mulomedicina Chironis* aux § 351-352.

⁹⁵ Pardee 1985, 25.

premier siècle après J.-C. par des auteurs comme Columelle et Celse ; puis l'Empire romain tardif aurait vu le développement de traités vétérinaires en langue latine (Pélagonius, Chiron, Végèce), qui reprenaient des sources du Haut-Empire, comme l'Apsyrthus latin. Ces textes latins ont pu être ensuite retraduits en grec, comme Pélagonius, Magon latin, Eumélus latin, ou comme le passage d'Apsyrthus sur les *brecta*.

À cause de ces traductions dans l'un et l'autre sens, la littérature hippiatrice tend à former un ensemble composite dont il devient très difficile de déterminer la langue d'origine, sauf à mettre en évidence une faute de traduction.

Bibliographie

- Adams 1984 = J. N. Adams, *Pelagonius, Eumelus and a lost Latin veterinary writer*, dans G. Sabbah (éd.), *Textes médicaux latins*, Mémoires V du Centre Jean Palerne, Saint-Étienne 1984, 7-32.
- Adams 1991 = J. N. Adams, *Pelagonius and Columella*, «Antichthon» 25, 1991, 72-95.
- Adams 1995 = J. N. Adams, *Pelagonius and Latin veterinary Terminology in the Roman Empire*, Leiden-New York-Cologne 1995.
- Baurain-Bonnet-Krings 1991 = Cl. Baurain - C. Bonnet - V. Krings (éd.), *Phoinikeia Grammata. Lire et écrire en Méditerranée*, Actes du Colloque de Liège, 15-18 novembre 1989, Namur 1991.
- Baurain 1992 = Cl. Baurain, *La place des littératures grecques et puniques dans les bibliothèques de Carthage*, «AC» 61, 1992, 158-177.
- Bonnet 1991 = C. Bonnet, *Les scribes phénico-puniques*, dans Baurain-Bonnet-Krings 1991, 147-171.
- Björck 1932 = G. Björck, *Zum Corpus Hippiatricorum Graecorum*, Uppsala 1932.
- Breton-Larieux 1917 = F. Breton - E. Larieux, *Les maladies du cheval*, Paris 1917.
- Devillers-Krings 1996 = O. Devillers - V. Krings, *Autour de l'agronome Magon*, dans M. Khanoussi, P. Ruggeri, C. Vismara (éd.), *L'Africa Romana* 11, Convegno di studio su l'Africa romana, Carthage, 15-18 déc. 1994, Ozieri 1996, 489-516.
- Doyen-Higuet 2006 = A.-M. Doyen-Higuet, *L'Épitomé de la Collection d'hippiatrie grecque*, Louvain-la-Neuve 2006.
- Fischer 1980 = Pelagonius, *Ars veterinaria*, ed. K.-D. Fischer, Leipzig 1980.
- Fischer 1981 = K.-D. Fischer, *Das Auftreten von -que im Pferdebuch des Pelagonius und seine Bedeutung für die Quellenkritik*, «Philologus» 125, 1981, 155-158.
- Fisher 1982 = E. Fisher, *Greek translations of Latin literature in the fourth century A.D.*, «YCLS» 27, 1982, 173-215.
- Georgoudi 1990 = S. Georgoudi, *Des chevaux et des bœufs dans le monde grec*, Paris-Athènes, 1990.
- Gitton 1998 = V. Gitton, *Maladies humaines et maladies équinees chez Pélagonius. Interactions entre les deux lexiques*, dans A. Debru - G. Sabbah (éd.), *Nommer la maladie, Recherches sur le lexique gréco-latin de la pathologie*, Mémoires XVII du Centre Jean Palerne, Saint-Étienne 1998, 107-118.
- Gitton-Ripoll 2009 = V. Gitton-Ripoll, *Traductions ou sources latines d'Apsyrthus contenues dans Pélagonius*, dans V. Ortoleva - M. R. Petringa (éd.), *La veterinaria antica e*

- medievale, testi greci, latini, arabi e romanzi*, Atti del II convegno internazionale, Catania, 3-5 ottobre 2007, Lugano 2009, 91-112.
- Gitton-Ripoll 2012 = V. Gitton-Ripoll, *Les latinismes dans les textes hippiatriques grecs*, dans F. Biville - M.-K. Lhommé - D. Vallat (éd.), *Latin vulgaire-latin tardif IX*, Lyon, 2012, 837-850.
- Gitton-Ripoll 2018 = V. Gitton-Ripoll, *L'odeur comme vecteur des épizooties et la mithridatisation des chevaux*, « Pallas » 106, 2018, 153-164.
- Gitton-Ripoll à paraître = V. Gitton-Ripoll, *L'étiologie de la morve équine chez les vétérinaires grecs et latins : flux d'humeur et flux de souffle*, dans A. M. Urso (éd.), Atti del XII Convegno internazionale *Testi medici latini antichi, I fluidi corporei nella medicina latina presalernitana : dottrina, lessico, testi*, Messina 22-24 settembre 2016, à paraître.
- Guiraud 1985 = Varron, *Économie rurale*, livre II, texte traduit, établi et commenté par Ch. Guiraud, Paris 1985 (CUF).
- Heurgon 1976 = J. Heurgon, *Lagronome Magon et ses traducteurs en latin et en grec*, «CRAI» 120, 1976, 441-456.
- Hoppe 1927 = K. Hoppe, *Die Commenta Artis Medicinae Veterinariae des Pelagonius*, «Veterinärhistorisches Jahrbuch» 3, 1927, 189-219.
- Ideler 1842 = J. L. Ideler, *Physici et medici Graeci minores*, 2, Berlin 1842.
- Ihm 1892 = Pelagonii *Artis veterinariae quae extant*, ed. M. Ihm, Leipzig 1892.
- Krings 1991 = V. Krings, *Les lettres grecques à Carthage*, dans Baurain-Bonnet-Krings 1991, 649-668.
- Krings 1995 = V. Krings (éd.), *La littérature phénicienne et punique. Manuel de recherche*, Leiden-New York-Cologne 1995.
- Langslow 2000 = D. R. Langslow, *Medical Latin in the Roman Empire*, Oxford 2000.
- Lipinski 1992 = E. Lipinski (dir.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, Turnhout 1992.
- Lommatzsch 1903 = P. Vegeti Renati *Digestorum artis mulomedicinae libri*, ed. E. Lommatzsch, Leipzig 1903.
- McCabe 2007 = A. McCabe, *A Byzantine Encyclopaedia of Horse Medicine*, Oxford 2007.
- Martin 1971 = R. Martin, *Recherches sur les agronomes latins*, Paris 1971.
- Martin 1985 = R. Martin, *État présent des recherches sur Columelle*, ANRW 32,3, *Sprache und Literatur (Literatur der Julisch-Claudischen und der Flavischen Zeit [Forts.])*, 1985, 1960-1979.
- Oder 1901 = Claudii Hermeri *Mulomedicina Chironis*, ed. E. Oder, Leipzig 1901.
- Oder-Hoppe 1924-1927 = E. Oder - K. Hoppe (ed.), *Corpus Hippiatricorum Graecorum*, 1 (*Hipp. B.*), Leipzig 1924 ; 2 (*Hipp. Par., Hipp. Cant., Addit. Lond., Exc. Lugd.*), Leipzig 1927.
- Pardee 1985 = D. Pardee, *Les textes hippiatriques, Ras Shamra-Ougarit II*, Paris 1985.
- Peuch-Toussaint 1877 = F. Peuch - H. Toussaint, *Précis de chirurgie vétérinaire*, 2, Paris 1877.
- Rodgers 2010 = L. Iuni Moderati *Columellae Res rustica*, ed. R. H. Rodgers, Oxford 2010.
- Saboureux de la Bonnetrie 1772 = Ch.-F. Saboureux de la Bonnetrie, *Traduction d'anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture et à la médecine vétérinaire*, 3, Paris 1772.

- Saker 2008 = S. Saker, *Die Pferdeheilkunde des Theomnest von Nikopolis*, Wiesbaden 2008.
- Serbat 1973 = G. Serbat, *La référence comme indice de distance dans l'énoncé de Pline l'Ancien*, « RPh » 47, 1973, 38-49.
- Speranza 1971 = *Scriptorum Romanorum de re rustica reliquiae*, F. Speranza (éd.), Messine 1971.
- Van der Eijk 2000-2001 = Ph. J. Van der Eijk (éd.), *Diocles of Carystus*, 1-2, Leyde 2000-2001.
- Vieillefond 1970 = J.-R. Vieillefond, *Les 'Cestes' de Julius Africanus*, Florence 1970.

Abstract: The chronology of Greco-Latin veterinary texts must be reviewed : the Latin translation of Apsyrtus was used by both Pelagonius and Vegetius ; but in no way does it allow Apsyrtus to be placed before or after Columella. On the contrary, Eumelus may be a source of Columella, together with Magon. In the first century B. C., Varron may have read a practical handbook written by Greek *hippiatroi*, perhaps made up of translations of Greek hippiatric literature of classical or Alexandrine time.

VALÉRIE GITTON-RIPOLL
vgitton@wanadoo.fr